Numéros d'urgence

SOS Numéro d'Urgence Européen **112**

Centre anti poison de Marseille **04 91 75 25 25**

15 **18** **17** **3250**

Recommandations

- Emportez de l'eau et protégez-vous du soleil
- Munissez-vous d'un produit anti-moustique
- Veillez à garder les lieux propres
- Ne quittez pas les chemins, ne franchissez pas les barrières (respectez la signalisation)
- Les chemins de terre sont difficilement praticables en cas de pluie
- Vous profiterez mieux de la nature tôt le matin ou en fin d'après-midi
- En période de chasse (mi-sept. à mi-janv.), évitez de parcourir les chemins avant 9h30
- Ne laissez pas d'objets de valeur dans votre véhicule
- La plupart des itinéraires peuvent s'effectuer en quelques heures. Néanmoins, nous vous conseillons de prendre la demi-journée voire la journée pour profiter au mieux des richesses de la Camargue

Attention, veuillez consulter la météo avant de partir et éviter de randonner par temps de mistral

Remerciements

Tous nos remerciements :

- à l'Office de Tourisme d'Arles, qui a assuré le maîtrise d'œuvre de cette pochette de fiches randonnées
- aux Offices de Tourisme de Port-Saint-Louis-du-Rhône et des Saintes-Maries-de-la-Mer qui ont collaboré à cette réalisation,
- aux cyclistes Gérard RAVAIOLI, Gérard PASQUIER, Jean LIN ainsi qu'aux employés du Parc naturel régional de Camargue, qui ont reconnu les itinéraires,
- au Conseil Régional Provence-Alpe-Côte d'Azur et au Parc naturel régional de Camargue qui ont financé ce projet.

Ces fiches sont imprimées sur papier blanchi sans chlore issu de forêts gérées durablement

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE
Mas du Pont de Rousty - 13200 Arles
Tél. 33 (0)4 90 97 10 82
E-mail : info@parc-camargue.fr
Site internet : www.parc-camargue.fr

OFFICE DE TOURISME D'ARLES
Accueil Centre-ville : Bd des Lices – 33 (0)4 90 18 41 20
Accueil Salin-de-Giraud : Rue Tournaire - 33 (0)4 42 86 89 77
Adresse postale : BP21 - 13633 Arles Cedex
E-mail : ot-arles@visitprovence.com
Site internet : www.arlestourisme.com

OFFICE DE TOURISME DE PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE
Tour Saint Louis – Quai Bonnardel
13230 Port-Saint-Louis-du-Rhône
Tél : 33 (0)4 42 86 01 21 / Fax +33 (0)4 42 86 09 77
E-mail : contact@portsaintlouis-tourisme.fr
Site internet : www.portsaintlouis-tourisme.fr

OFFICE DE TOURISME DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER
5 av Van Gogh – 13460 Saintes-Maries-de-la-Mer
Tél : 33 (0)4 90 97 82 55 / Fax : 33 (0)4 90 97 71 15
E-mail : info@saintesmaries.com
Site internet : www.saintesmaries.com

Crédits photos : J.P. Boeuf, Fotolia, OT Arles

8€50 TTC

Région Provence Alpes Côte d'Azur — Parc naturel régional de Camargue — ARLES 365 — OT — Les Saintes Maries de la Mer, Capitale de la Camargue

Randonnée Vélo / Voiture / Pédestre

Randonnez dans le Parc naturel régional de Camargue

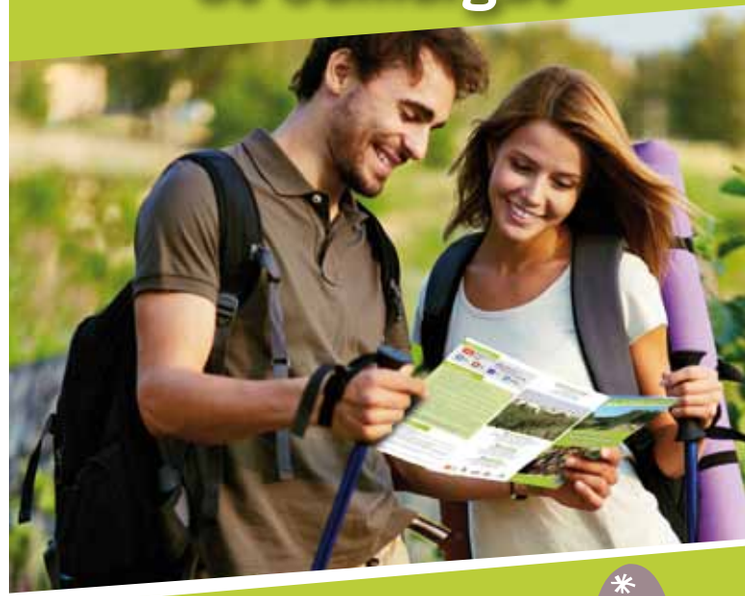

Parc naturel régional de Camargue

La Camargue

14 circuits pour découvrir le Parc naturel régional

Le Parc naturel régional de Camargue, créé en 1970, couvre un territoire de 100 000 ha sur les 3 communes d'Arles, des Saintes-Maries-de-la-Mer et de Port-Saint-Louis-du-Rhône et compte 10 000 habitants. Sa mission principale est de concilier le développement des activités humaines avec la préservation de la nature. Le Parc œuvre en faveur d'un tourisme « responsable » en accompagnant les professionnels du tourisme dans des démarches qualité (Marque Parc, Charte européenne de tourisme durable…) et en incitant les touristes à utiliser des moyens de transport alternatifs à la voiture.

Les circuits proposés vous permettront de découvrir toute la diversité des paysages de la Camargue. De la vigne au nord aux plages du sud, en passant par les sansouires et les marais salants, partez à la rencontre des emblèmes de la Camargue que sont le flamant rose, le taureau et le cheval Camargue. Profitez de votre visite en gardant à l'esprit que la préservation de la beauté de ce territoire vous appartient aussi.

		1 La digue à la mer	2 Le marais d'Albaron à Saliers	3 Le chemin des taureaux et de la vigne	4 A la découverte du Vaccarès	5 Circuit du cheval Camargue et du riz	6 Entre le Bac du Sauvage et Cacharel Les Saintes-Maries-de-la-Mer	7 La draille de Méjanes dite draille des 5 gorges	8 Le Vaccarès Tour de l'étang en 2 jours	9 Circuit des flamants roses et du sel	10 A la découverte du coron du sud Salin-de-Giraud	11 Sur les rives du Rhône de Salin-de-Giraud à Port-Saint-Louis du-Rhône	12 La ville entourée d'eau Port-Saint-Louis du-Rhône	13 Du Pont Van Gogh aux Marais du Vigueirat	14 Alpilles - Crau Camargue Diversité des espaces naturels
	VTT	2h30 - 4h	1h30 - 3h	3h - 4h	2h30 - 4h	3h - 4h	2h30 - 4h	3h - 4h	2 jours	3h30 - 5h	0h30 - 1h	1h30 - 3h	1h	3h - 4h	4h - 7h
	VTC	2h30 - 4h	1h30 - 3h	3h - 4h	2h30 - 4h	3h - 4h	2h30 - 4h	3h - 4h	2 jours	3h30 - 5h	0h30 - 1h	1h30 - 3h	1h	3h - 4h	4h - 7h
	Vélo		1h30 - 3h	3h - 4h		3h - 4h	2h30 - 4h				0h30 - 1h	1h30 - 3h	1h		
	Voiture		1h	1h30 - 2h		1h - 1h30	1h30						0h20		
	A pied	4h - 5h						6h - 7h		5h - 6h	1h30	3h - 4h	2h		

Oyat des dunes

Les dunes

Les dunes constituent le dernier rempart avant la mer et permettent de diminuer l'énergie de la houle et de bloquer les avancées marines lors des tempêtes. Malgré la sécheresse, des espèces animales et végétales vivent dans les dunes (lézard, oyat, lys maritime...) et contribuent ainsi à leur protection contre l'érosion.

Digue du Fangassier

La digue à la mer

La digue à la mer a été construite en 1859 pour protéger la Camargue des intrusions marines. Les échanges d'eau entre la mer et les étangs se font par l'intermédiaire de vannes, appelés pertuis.

Phare de Faraman

Les phares

Trois phares ont été construits en Camargue pour éviter les naufrages dont les marins avaient la hantise à cause de l'absence de relief et de contour précis : le phare de Faraman visible à près de 55 km, le phare de Beauduc et le phare de la Gacholle. Ce dernier a une hauteur de 17 mètres et est alimenté par une éolienne. Les marins le distinguent par son feu vert, blanc et rouge.

Numéros d'urgence

SOS Numéro d'Urgence Européen **112**

Centre anti poison de Marseille **04 91 75 25 25**

15 **18** **17** **3250**

Attention, veuillez consulter la météo avant de partir et éviter de randonner par temps de mistral

Sur le parcours

Bar et restaurant

- Il n'y a pas de point d'eau, ni de possibilité de restauration. Pensez à prendre boissons et nourriture.
- Au phare de la Gacholle, possibilité d'acheter de l'eau et prêt de matériel de réparation de crevaison seulement les week-ends et les vacances scolaires de 11h à 17h

Location de vélo

- Mas Saint Bertrand (Salin-de-Giraud) : 04 42 48 80 69
- Station-service du Bois Sacré (Salin-de-Giraud) : 04 90 58 93 03
- Restaurant Chez Germaine (Salin-de-Giraud) : 04 86 63 60 05
- Le Vélocycliste (Saintes-Maries-de-la-Mer) : 04 90 97 83 26
- Le Vélo Saintois (Saintes-Maries-de-la-Mer) : 04 90 97 74 56

A voir

- Au phare de la Gacholle, une exposition sur le littoral est proposée par la Réserve nationale de Camargue les week-ends et les vacances scolaires de 11h à 17h
- Plage
- Réserve naturelle nationale de Camargue

OFFICE DE TOURISME D'ARLES
Accueil Centre-ville : Bd des Lices – 33 (0)4 90 18 41 20
Accueil Salin-de-Giraud : Rue Tournayre - 33 (0)4 42 86 89 77
Adresse postale : BP21 - 13633 Arles Cedex
E-mail : ot-arles@visitprovence.com
Site internet : www.arlestourisme.com

OFFICE DE TOURISME DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER
5 av Van Gogh – 13460 Saintes-Maries-de-la-Mer
Tél : 33 (0)4 90 97 82 55 / Fax : 33 (0)4 90 97 71 15
E-mail : info@saintesmaries.com
Site internet : www.saintesmaries.com

Crédits photos : Opus Species, J.E. Roche, P. Daniel, J.Faure / Parc de Camargue

Région Provence Alpes Côte d'Azur — Parc naturel régional de Camargue — ARLES 365 — Les Saintes Maries de la Mer, Capitale de la Camargue

Randonnée VTT / VTC / Pédestre **1**

La digue à la mer

VTT ✓ VTC ✓ Vélo — 2h30 à 4h

4h à 5h

Départ :
- Parking du phare de la Gacholle
- Office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer

Distance : 24 km aller/retour

Difficultés :
- chemin de terre sur les 2/3 du parcours
- piste impraticable par temps de pluie et difficile par temps de mistral

Parc naturel régional de Camargue

1 La digue à la mer

Comment vous y rendre

- **D'Arles :** prenez la D570 en direction des Saintes-Maries-de-la-Mer, puis à gauche la D36 en direction de Salin-de-Giraud. Au niveau de Peaudure, prenez à droite le chemin du Grand Badon. Au bout du chemin, prenez à droite la D36c vers le Mas Saint Bertrand. Après le Mas Saint Bertrand, tournez à gauche vers la digue à la mer. Continuez la route puis la piste jusqu'au parking de la Gacholle, juste avant le phare.
- **De Salin-de-Giraud :** prenez la D36 en direction d'Arles, 2 km après, prenez à gauche la D36c, puis à droite vers le Mas Saint Bertrand. Après le Mas Saint Bertrand, tournez à gauche vers la digue à la mer. Continuez la route puis la piste jusqu'au parking de la Gacholle, juste avant le phare.
- **Des Saintes-Maries-de-la-Mer :** rendez-vous à l'office de tourisme, Avenue Van Gogh.

Au départ de la Gacholle :

1 Du **parking de la Gacholle**, prenez la digue à la mer en direction du phare de la Gacholle. Passez devant le phare et continuez durant 3 km sur les sentiers balisés. Vous pénétrez dans le territoire de la Réserve nationale de Camargue qui est une zone sauvage très riche mais aussi très fragile. De ce fait, restez sur la digue et les chemins indiqués.

2 Vous pouvez admirer la plage en empruntant le chemin à gauche près de l'ancien poste des douanes. Sinon continuez sur la digue à la mer jusqu'au Pertuis de Rousty.

3 A partir du **Pertuis de Rousty**, vous pouvez rejoindre les Saintes-Maries-de-la-Mer en continuant la digue. Le village se trouve à 6 kilomètres de ce point.

Au départ des Saintes-Maries-de-la-Mer :

Prenez le parcours en sens inverse.

Ripisylve

Le bois de Lauricet

Le bois de Lauricet fait partie des rares zones boisées de la Camargue. Les bois qui subsistent sont généralement en bordure du fleuve qui leur apporte l'eau douce dont ils ont besoin. Ces bois constituent des habitats importants pour la faune locale.

Le mémorial du camp des gitans

Un mémorial a été érigé en souvenir des gitans enfermés dans le camp de Saliers entre 1942 et 1944. Ils étaient enfermés car la loi du 6 avril 1940 prohibait la circulation des nomades sur l'ensemble du territoire métropolitain pour la durée de la guerre et imposait l'assignation à résidence.

Roger Merlin

Le Conservatoire Grand Sud des Cuisines

En 2001, des chefs de cuisine et des producteurs locaux se sont associés au sein du Conservatoire Grand Sud des Cuisines afin de transmettre une image forte du patrimoine culinaire régional grâce à des recettes simples basées sur la nutrition méditerranéenne. Les chefs se sont engagés dans une Charte qui préconise l'utilisation de produits frais et de saison, la valorisation de l'identité, du goût et de l'authenticité du terroir et le respect de l'aspect nutrition-santé méditerranéenne. www.cuisinegrandsud.fr

Numéros d'urgence

SOS Numéro d'Urgence Européen **112**

Centre anti poison de Marseille **04 91 75 25 25**

15 **18** **17** **3250**

Attention, veuillez consulter la météo avant de partir et éviter de randonner par temps de mistral

Albaron

Sur le parcours

Bar et restaurant

- Hôtel-restaurant le Flamant Rose (Albaron) : 04 90 97 10 18
  Membre du Conservatoire Grand Sud des Cuisines
- L'Agachon (Albaron) : 04 90 97 10 22
- Bar Lou Camarguen (Saliers) : 04 66 87 00 30
- Camping Crin Blanc (Saliers) (snack d'av. à sept) : 04 66 87 48 78
- Bars et restaurants de Saint-Gilles

Location de vélo

- 100% Camargue (Sylvéréal) : 06 09 56 06 47

A voir

- Mas de la Vigne, exploitation rizicole : 04 90 97 11 29
- Manade Saliérène : 04 66 87 45 57
- Bois de
- Les Templiers de Saliers
- Mémorial du camp des Gitans

OFFICE DE TOURISME D'ARLES
Accueil Centre-ville : Bd des Lices – 33 (0)4 90 18 41 20
Accueil Salin-de-Giraud : Rue Tournayre - 33 (0)4 42 86 89 77
Adresse postale : BP21 - 13633 Arles Cedex
E-mail : ot-arles@visitprovence.com
Site internet : www.arlestourisme.com

Crédits photos : Opus Species, E. Viallet, M. Mercier / Parc de Camargue

Région Provence Alpes Côte d'Azur — Parc naturel régional de Camargue — ARLES 365

Randonnée Vélo / VTC / VTT / Voiture **2**

Le marais
d'Albaron à Saliers

VTT ✓ VTC ✓ Vélo ✓ 1h30 à 3h

1h

Départ : école primaire d'Albaron

Distance : boucle de 20 km

Difficultés :
- portage de vélo sur passerelles à Saint Gilles
- routes fréquentées par les voitures

Parc naturel régional de Camargue

Comment vous y rendre

- **D'Arles :** Prenez la D570 en direction des Saintes-Maries-de-la-Mer. Au niveau de l'hôtel-restaurant l'Agachon, tournez à droite direction Albaron. Garez-vous sur les places en bordure de la route.
- **Des Saintes-Maries-de-la-Mer :** Prenez la D570 en direction d'Arles. Au niveau de l'hôtel-restaurant l'Agachon, tournez à gauche direction Albaron. Garez-vous sur les places en bordure de la route.

Rizières

2 Le marais d'Albaron à Saliers

1 De la place de l'école primaire d'**Albaron**, prenez à droite la D37 en direction de Saliers. 2 1 km après, tournez à gauche en direction du **Mas de la Vigne**, une exploitation rizicole qui se visite sur réservation. 3 Au croisement de la D572N (⚠ route dangereuse), 2 options s'offrent à vous pour rejoindre **Saint-Gilles** 4 :

- par le **GR653** (VTC/VTT nécessaire) : prenez à droite, faites 500m et tournez à gauche sur la route des Cabannettes. Traversez le Petit Rhône puis prenez à droite la D179. (⚠ Vous devrez porter votre vélo pour franchir les 2 passerelles). Juste après les passerelles, quittez le GR653 et prenez à gauche sur le chemin de terre jusqu'au port. Le village se trouve sur votre droite.
- par la **route D37** (tous vélos) : prenez à gauche, traversez le pont et continuez la route jusqu'au village (⚠ route dangereuse).

Pour rejoindre **Saliers** 5, prenez la D572N en direction d'Arles, puis à droite la D37 en direction de Saliers et Albaron. Vous pouvez faire une petite halte dans le hameau de Saliers avant de reprendre la D37 en direction d'Albaron.

Course camarguaise

Taureau camarguais

Le taureau camarguais se distingue du taureau espagnol par ses cornes en lyre. Son élevage est destiné à la course camarguaise alors que son alter ego espagnol est livré à la corrida.

Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle rappelle l'apôtre Jacques présent durant la vie de Jésus qui aurait été décapité vers 41-44. Ce n'est que sous Charlemagne et d'Alphonse II le Chaste (759-842) que son tombeau est découvert. De nombreux fidèles lui rendent hommage sur cette route. La Via Tolosana au départ d'Arles est l'un des quatre itinéraires vers le tombeau de Saint-Jacques.

Vignes en hiver

La vigne

Aujourd'hui le vignoble du Pays d'Arles représente 1000 hectares environ. Vingt cinq vignerons se sont regroupés en syndicat et cultivent des cépages traditionnels (grenache, syrah, cinsault et carignan) qu'ils ont associés à des cépages nobles (chardonnay, sauvignon, merlot, cabernet, caladoc, marselan, ...). Certains domaines sont en agriculture biologique ou raisonnée. La recherche de la qualité et de la nouveauté a abouti à une gamme variée de vins de qualité, proposant les trois couleurs : rouge, blanc et rosé.

La marque «Produit du Parc naturel régional de Camargue» est attribuée à des viticulteurs camarguais qui respectent les spécificités de ce territoire fragile où les enjeux environnementaux sont forts.

Numéros d'urgence

SOS Numéro d'Urgence Européen **112**

Centre anti poison de Marseille **04 91 75 25 25**

15 **18** **17** **3250**

Attention, veuillez consulter la météo avant de partir et éviter de randonner par temps de mistral

Sansouires paturées

Sur le parcours

Bar et restaurant

- Bars et restaurants d'Arles
- Camping Crin Blanc (Saliers) snack d'av. à sept : 04 66 87 48 78

Location de vélo

- Europbike (Arles) : 06 38 14 49 50
- Hôtel Régence (Arles) : 04 90 96 39 85
- 1Vloc (Arles) : 09 52 61 56 82
- Holiday Bikes (Arles) : 04 90 52 07 27
- Taco and Co (Arles) : 06 50 29 60 00
- Cyclourisme (Arles) : 07 70 38 08 13

A voir

- Mas des Bernacles (manade Mailhan) : 06 15 09 09 11
- Manade Saliérène : 04 66 87 45 57
- Mas de Rey (vin du pays d'Arles) : 04 90 96 11 84

OFFICE DE TOURISME D'ARLES
Accueil Centre-ville : Bd des Lices – 33 (0)4 90 18 41 20
Accueil Salin-de-Giraud : Rue Tournayre - 33 (0)4 42 86 89 77
Adresse postale : BP21 - 13633 Arles Cedex
E-mail : ot-arles@visitprovence.com
Site internet : www.arlestourisme.com

Crédits photos : Opus Species, M. Cervilla, M. Mercier / Parc de Camargue.

Région Provence Alpes Côte d'Azur — Parc naturel régional de Camargue — ARLES 365

Randonnée Vélo / VTC / VTT / Voiture **3**

Le chemin des taureaux et de la vigne

VTT ✓ VTC ✓ Vélo ✓ — 3h à 4h

1h30 à 2h

Départ : Office de tourisme d'Arles

Distance : boucle de 30 km

Extension Saint-Gilles : 12 km aller-retour

Difficultés :
- routes fréquentées par les voitures
- portage de vélo sur passerelles à Saint-Gilles

Parc naturel régional de Camargue

3 Le chemin des taureaux et de la vigne

Vignes

Comment vous y rendre

Arles : se rendre à l'Office de Tourisme, boulevard des Lices

Vin de Camargue

Au départ de **l'Office de Tourisme** 1, prenez à gauche sur le boulevard des Lices, puis tournez à droite rue Gambetta en direction de Trinquetaille. Vous franchissez le Rhône et poursuivez en direction des Saintes-Maries-de-la-Mer. Après 1 km vous arrivez à un rond-point 2, prenez le C108 direction **Gimeaux**. Vous êtes sur le GR 653 balisé par deux bandes rouges et blanches. Après 2,5 km, vous arrivez à Gimeaux 3. Au carrefour du mas du Tort, prenez à gauche, passez devant les arènes en bois de Gimeaux, puis tournez à droite sur le C113 «chemin de Palunlongue». Au croisement suivant, tournez à droite sur le C197 en direction du Mas des Bernacles. Passez devant le Mas des Bernacles, manade qui organise des journées camarguaises. 4 **Au carrefour de la D37**, prenez à droite, faites 500m puis tournez à droite sur la route C118 vers le hameau de **Saliers**. Traversez le village de Saliers.

5 **Au croisement de la D572N** (⚠ attention, route dangereuse), tournez à droite direction Arles, faites 500m puis tournez à gauche sur la route de Cazeneuve à Rigaudon (direction Grand Mas du Roy). Passez devant les anciennes caves de Bühler, sur le pont au-dessus de l'autoroute et devant le Mas de Rey. 6 **Arrivé à l'ancienne voie ferrée**, prenez la petite route en face. Au croisement suivant, prenez à droite la VC105 « chemin des prêcheurs » et traversez la voie ferrée. Au premier stop tournez à droite, au second stop tournez à gauche sur l'ancienne route de Saint-Gilles, direction Trinquetaille (⚠ attention, route dangereuse). Continuez tout droit sur l'avenue du Docteur Robert Morel, puis tournez à droite sur l'avenue Edouard Herriot, direction d'**Arles centre**. Suivez la direction Arles centre, puis Office de Tourisme pour retourner au point de départ.

Extension vers Saint-Gilles

- **par le GR653** (VTC/VTT nécessaire) : prenez à droite, faites 500m et tournez à gauche sur la route des Cabannettes. Traversez le Petit Rhône puis prenez à droite la D179. (⚠ Vous devrez porter votre vélo pour franchir les 2 passerelles). Juste après les passerelles, quittez le GR653 et prenez à gauche sur le chemin de terre jusqu'au port. Le village se trouve sur votre droite.
- **par la route D37** (tous vélos) : prenez à gauche, traversez le pont et continuez la route jusqu'au village (⚠ route dangereuse).

Etang du Vaccarès

Etang du Vaccarès

Le Vaccarès, du latin «vaccarum regio» (pays de vaches), vaste étang d'eau saumâtre couvre à lui seul un tiers des étendues occupées par les étangs, soit environ 6 600 hectares (12 km sur 7 environ). Avec une profondeur de 1,50 m, il est le plus profond des étangs de Camargue.

La Réserve nationale de Camargue

La Réserve nationale de Camargue a été créée en 1927 par la Société Nationale de Protection de la Nature, pour protéger les espèces animales et végétales. Elle s'étend sur un territoire de 13 117 hectares dont une grande partie est formée par l'étang du Vaccarès. La Capelière est le point d'accueil de la Réserve. Vous y trouverez sentiers de découverte, expositions, documentations...

Flamant rose et avocette élégante

Sansouire

La sansouire

La sansouire est une étendue salée où pousse la salicorne. Le sol est souvent inondé en période humide et souvent craquelé avec une couche de sel en période sèche.

Numéros d'urgence

SOS Numéro d'Urgence Européen **112**

Centre anti poison de Marseille **04 91 75 25 25**

15 **18** **17** **3250**

Attention, veuillez consulter la météo avant de partir et éviter de randonner par temps de mistral

Sur le parcours

Bar et restaurant

- Restaurant la Telline, (Villeneuve) : 04 90 97 01 75
- Restaurant chez Bob (Villeneuve) : 04 90 97 00 29

Location de bicyclettes

- Europbike (Arles) : 06 38 14 49 50
- Hôtel Régence (Arles) : 04 90 96 39 85
- 1Vloc (Arles) : 09 52 61 56 82
- Holiday Bikes (Arles) : 04 90 52 07 27
- Taco and Co (Arles) : 06 50 29 60 00
- Cyclourisme (Arles) : 07 70 38 08 13
- Hôtel Longo Maï (Le Sambuc) : 04 90 97 21 91

A voir

- Etang du Vaccarès
- Flamants roses
- Mas de la Chassagne (Manade Jalabert)
- Tour d'Amphoux

OFFICE DE TOURISME D'ARLES

Accueil Centre-ville : Bd des Lices – 33 (0)4 90 18 41 20
Accueil Salin-de-Giraud : Rue Tournayre - 33 (0)4 42 86 89 77
Adresse postale : BP21 - 13633 Arles Cedex
E-mail : ot-arles@visitprovence.com
Site internet : www.arlestourisme.com

Crédits photos : M. Mercier, DMER/sansouire, C. Mebrek / Parc de Camargue, Bureau des Guides Naturalistes, J.P. Boeuf

Région Provence Alpes Côte d'Azur — Parc naturel régional de Camargue — ARLES 365

Randonnée VTC / VTT

4

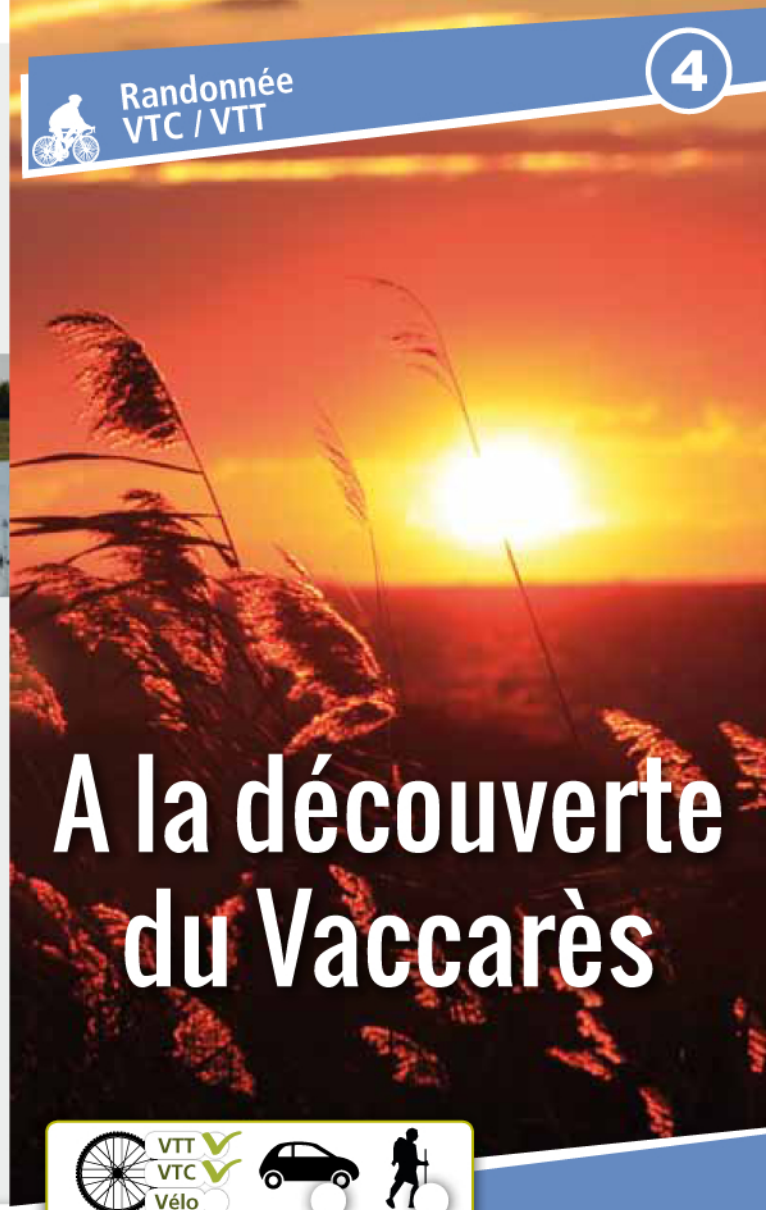

A la découverte du Vaccarès

VTT ✓ VTC ✓ Vélo

2h30 à 4h

Départ : Office du Tourisme d'Arles

Distance : 46 km

Extension Capelière : + 10 km aller/retour

Difficultés :

- D37 très fréquentée par les voitures
- difficile par temps de mistral

Parc naturel régional de Camargue

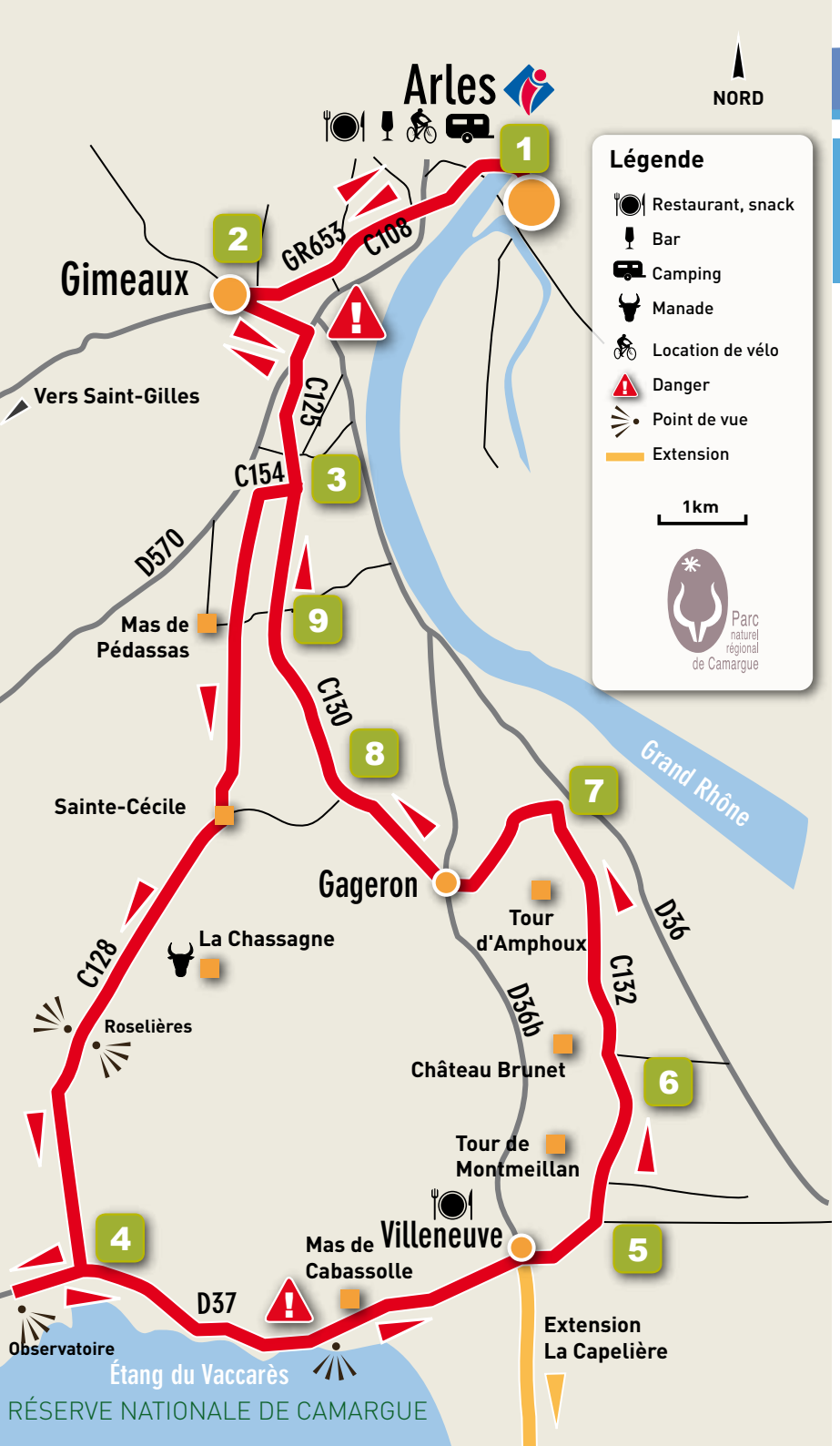

4 A la découverte du Vaccarès

Comment vous y rendre

• **Arles :** se rendre à l'Office de Tourisme, boulevard des Lices

Au départ de l'**Office de Tourisme** 1 prenez à gauche sur le boulevard des Lices, puis tournez à droite rue Gambetta en direction de **Trinquetaille**. Vous franchissez le Rhône et poursuivez en direction des **Saintes-Maries-de-la-Mer**. Après 1 km vous arrivez à un rond-point. Prenez alors le **C108** direction **Gimeaux**. Vous êtes sur le **GR 653**, balisé par deux bandes rouges et blanches.

Après 2,5 km, vous arrivez à **Gimeaux** 2. Après 3 km vous arrivez au carrefour au mas du Tort, prenez à gauche et passez devant les arènes en bois de Gimeaux, puis prenez tout de suite après à gauche le C112 «chemin de l'école de Gimeaux» (vous quittez le GR) qui dans ce sens n'est pas en sens interdit. Rejoignez au bout d'1 km la **D570** (⚠ route dangereuse) que vous prenez à droite. Après 250m tournez à gauche en direction du **C125 «de la Dougue»** en direction de **Bouchaud**. Empruntez le deuxième à droite **C154 «petit chemin de Sainte-Cécile»** 3.

Au premier croisement, au Mas de Pedassas, continuez tout droit en direction de l'**étang du Vaccarès** (C128 du Mas d'Agon). Au croisement, 100m après le domaine de Sainte-Cécile, continuez tout droit vers l'**étang du Vaccarès**.

1 km après ce croisement, vous découvrez sur votre gauche la Manade Jalabert (**Mas de La Chassagne**).

Au croisement avec la **D37** 4, prenez à droite. 250m après, traversez la route et arrêtez-vous au pied du point d'observation du **Mas neuf du Vaccarès** mis en place par le Parc naturel régional de Camargue. A partir du point de vue, revenez sur vos pas et continuez la **D37** (⚠ route fréquentée). 700m après le Mas neuf du Vaccarès et 300m avant le Mas de Cabassole, à l'extrémité du grand terre-plein qui longe la route, un petit chemin à droite vous mène au bord de l'étang.

A **Villeneuve**, continuez tout droit (ne pas prendre le C134), et dans le virage 500m après le restaurant «Chez Bob», prenez la petite route à gauche 5 **C132 « de Roumieu »**. Au croisement de la Tour de Montmeillan, continuez tout droit. Au croisement avec le **C133 «d'Azegat»** 6, continuez à gauche. Au croisement avec le **C130 « de Bouchaud à Gageron »** (300m avant le Mas de l'Ange) 7. Prenez à gauche en direction de Gageron.

A Gageron, continuez tout droit le **C130**, passez devant l'église puis devant l'école. Au croisement avec le **C131 « de Sainte-Cécile »** 8, continuez tout droit (route à droite), puis suivez la direction d'**Arles** 9 jusqu'à la **D570**. Rejoignez Arles par **Gimeaux**, en empruntant le même itinéraire qu'à l'aller.

Extension vers La Capelière

10 km aller-retour

Cette extension est incontournable pour découvrir vraiment le Vaccarès. Au carrefour de Villeneuve, prenez à droite en direction de l'étang du Vaccarès et de la Réserve nationale de Camargue. Vous traversez tout d'abord un espace boisé puis vous longez l'étang. Deux points d'observation ont été aménagés en bordure de l'étang par la Réserve nationale . Le 1er, est situé à 300m après les cabanes de Romieu, et le 2nd à 700m avant d'arriver à la Capelière (point d'accueil de la Réserve nationale de Camargue : Tél. 04 90 97 00 97 –ouvert du 01/04 au 30/09 tous les jours de 9h à 13h et de 14h à 18h, du 01/10 au 31/03 de 9h à 13h et de 14h à 17h sauf le mardi

Plein tarif : 3 €, tarif réduit : 1.50 €).

Epis de riz

Le riz

La riziculture est présente en Camargue essentiellement depuis l'après-guerre. Elle utilise une irrigation d'eau douce et un drainage important permettant de valoriser les terres les plus salées. La culture annuelle débute au printemps par le nivellement des terrains. Semé fin avril, le riz sort de l'eau en mai et est récolté en septembre-octobre. C'est à cette occasion que se déroule la fête des prémices du riz à Arles et à Salin-de-Giraud.

Cheval Camargue

Cheval Camargue

Le cheval Camargue est une race très ancienne reconnue en 1978 et descendrait du cheval préhistorique de Solutré. Mesurant environ 1,40m au garrot, il est rustique, endurant et courageux. Son poil sombre à la naissance prend sa couleur définitive vers 4 ans. Elevé en Camargue, il vit sur de grands pâturages. Il est non seulement le compagnon du gardian mais également son outil de travail indispensable pour l'élevage des taureaux. Il permet par ailleurs aux touristes, l'activité de randonnée équestre.

La Tour du Valat

Crée en 1954, la Tour du Valat est un centre de recherche fermé au public étendu sur 2400 ha. Il assure la promotion et la conservation des espaces humides méditerranéens.

Numéros d'urgence

SOS Numéro d'Urgence Européen **112**

Centre anti poison de Marseille **04 91 75 25 25**

15 **18** **17** **3250**

Attention, veuillez consulter la météo avant de partir et éviter de randonner par temps de mistral

Rizières inondées

Sur le parcours

Bar et restaurant

- Hôtel Longo Maî (Le Sambuc) : 04 90 97 21 91
- L'Estrambord (Le Sambuc) : 04 90 97 20 10
- Le Café du Sambuc : 04 90 99 82 73 ou 04 90 97 92 62
- Mas Saint-Bertrand : 04 42 48 80 69

Location de vélo

- Hôtel Longo Maî (Le Sambuc) : 04 90 97 21 91
- Mas Saint-Bertrand : 04 42 48 80 69
- Restaurant Chez Germaine (Salin-de-Giraud) : 04 86 63 60 05
- Station service du Bois Sacré (Salin-de-Giraud) : 04 90 58 93 03

A voir

- Manade Jacques Bon : 04 90 97 20 62
- Musée du riz : Réservation obligatoire - 04 90 97 29 44
- Salin-de-Badon : Réservation obligatoire à La Capelière 04 90 97 00 97

OFFICE DE TOURISME D'ARLES
Accueil Centre-ville : Bd des Lices – 33 (0)4 90 18 41 20
Accueil Salin-de-Giraud : Rue Tournayre - 33 (0)4 42 86 89 77
Adresse postale : BP21 - 13633 Arles Cedex
E-mail : ot-arles@visitprovence.com
Site internet : www.arlestourisme.com

Crédits photos : P. Daniel, M. Mercier / Parc de Camargue - OT Arles, J.P. Boeuf

Région Provence Alpes Côte d'Azur — Parc naturel régional de Camargue — ARLES 365

Randonnée Vélo / VTC / VTT / Voiture **5**

Circuit du cheval Camargue et du riz

VTT ✓ VTC ✓ Vélo ✓ — 3h à 4h — 1h à 1h30

Départ : Le Sambuc

Distance : 29 km

Extension Musée du riz : + 2 km aller/retour

Difficultés :
- traversées de route
- difficile par temps de mistral

Parc naturel régional de Camargue

5 Circuit du cheval Camargue et du riz

1 Quittez le village en direction du sud vers Salin-de-Giraud. A hauteur du panneau de fin d'agglomération **Le Sambuc**, prenez la voie vélo qui longe la D36 sur sa droite juqu'au 2, (ou la D36 si vous êtes en voiture). Après 1,8 km, prenez à droite le C136 de Fiélouse au Sambuc. Après 4,5 km franchissez le petit pont qui traverse le canal de Fumemorte, laissez la **Tour du Valat** sur la gauche. 3 Après 5,5 km possibilité de s'arrêter à droite à l'observatoire ornithologique qui permet d'admirer le paysage et la faune à 2m du sol. 4 Après 7,5 km, au carrefour du **Mas de Fiélouse** prenez à gauche vers le sud (le circuit à cet endroit est fléché par un panneau du Conseil Général). 5 A 10,5 km vous découvrirez une grande habitation : il s'agit de Salin de Badon situé sur le territoire de la Réserve de Camargue, et qui propose un sentier de découverte. (*Pour y accéder, demandez l'autorisation à La Capelière* 4bis *au 04 90 97 00 97 - **La Capelière** est située à 7 km à droite du carrefour du mas de Fiélouse).* 6 A 13,5 km prenez à gauche la direction «Salin-de-Giraud vers Beauduc». Après 500m se trouve le Mas Saint-Bertrand, votre seul point de ravitaillement et de repas sur le parcours (Attention fermeture le mercredi). 7 A 15,5 km prenez à gauche le **C139 du Petit et Grand Badon**. Au km 20 ⚠, traversez la D36 en direction d'Arles vers l'arrêt du bus en restant vigilant. Empruntez une petite route bordée de pins. 8 Faites 500m et prenez à droite le C156 «**draille du Beurre**». Après 22 km passez à droite devant un ancien moulin. Après 1km de ligne droite prenez à gauche. 9 500m après la ligne droite, au km 23,5, au carrefour en «Y» du grand Manusclat, prenez à droite vers le nord. 10 Après être passé devant le petit Patis, la Commanderie et le grand Patis, au km 27,5 prenez à gauche, plein ouest en direction du Sambuc le «**chemin de l'église**». Traversez le village jusqu'à la D36 ⚠. Soyez vigilant en la traversant pour rejoindre le parking.

Extension vers le musée du riz

La voie R68 vous permettra de rejoindre le Musée du Riz (Réservation obligatoire - 04 90 97 29 44) en empruntant la draille de la **Commanderie**. Vous devrez ensuite reprendre à gauche la D36 ⚠.

Comment vous y rendre

• D'Arles, prenez la direction des Saintes-Maries-de-la-Mer puis de Salin-de-Giraud par la D36 et arrêtez-vous au Sambuc. Laissez votre véhicule dans le village, le long de la D36.

Elevage de chevaux Camargue

Méandre du Petit Rhône

Le Petit-Rhône

Le Petit-Rhône est un bras du delta du Rhône qui marque la limite administrative entre les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, entre les départements des Bouches-du-Rhône (13) et du Gard (30) et de manière plus symbolique entre la Camargue gardoise et la grande Camargue. Il se sépare du Grand-Rhône au nord d'Arles pour rejoindre la mer Méditerranée à proximité des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Le bac du Sauvage

Mis en circulation en 1972 et totalement rénové en 2004, ce bateau permet de traverser le Petit Rhône. Propulsé par deux roues à aubes latérales sans possibilité de direction, il circule fixé le long d'un câble. Rotation toutes les demi-heures.

Cabane de gardian

La cabane de gardian

Habitation traditionnelle des gardians de Camargue, la cabane possède des murs blanchis à la chaux et un toit de sagne (roseaux des marais). L'architecture de ces cabanes est originale : des murs droits sur tous les côtés sauf celui exposé au mistral (Nord-Ouest) qui est en abside (de forme arrondie) pour offrir moins de prise au vent. Au sommet de cette abside, on trouve généralement une forme de croix ou de corne qui servait autrefois à arrimer la cabane au sol les jours de grand vent.

Numéros d'urgence

Numéro d'Urgence Européen
112

Centre anti poison de Marseille
04 91 75 25 25

15 **18** **17** **3250**

Attention, veuillez consulter la météo avant de partir et éviter de randonner par temps de mistral

Bac du Sauvage

Sur le parcours

Bar et restaurant
- Bars et restaurants des Saintes-Maries-de-la-Mer
- La table de Sylvéréal chez Antoine : 06 11 10 87 58
- La Régie de Frigoulès, route de Cacharel : 04 90 97 52 92

Location de vélo
- Le Vélociste (Saintes-Maries) : 06 25 32 07 03
- Le Vélo Saintois (Saintes-Maries) : 04 90 97 74 56
- 100% Camargue (Sylvéréal) : 06 09 56 06 47

A voir
- Village des Saintes-Maries-de-la-Mer (église et crypte Notre Dame-de-la-Mer)
- Mas du Pin Fourcat : 04 66 73 51 94
- Remontée du Petit Rhône en bateau (Le Tiki): 04 90 97 81 68
- Descente du Petit Rhône en canoë (Kayak Vert): 06 09 56 06 47

OFFICE DE TOURISME
DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER
5 av Van Gogh – 13460 Saintes-Maries-de-la-Mer
Tél : 33 (0)4 90 97 82 55 / Fax : 33 (0)4 90 97 71 15
E-mail : info@saintesmaries.com
Site internet : www.saintesmaries.com

Crédits photos : Opus Species, P. Daniel, Vinzi Studio / Parc de Camargue
Bac du Sauvage

Région Provence Alpes Côte d'Azur — Parc naturel régional de Camargue — Les Saintes Maries de la Mer, Capitale de la Camargue

Randonnée
Vélo / VTC / VTT / Voiture

6

Entre le bac du Sauvage et Cacharel

Les Saintes-Maries-de-la-Mer

VTT ✓ VTC ✓ Vélo ✓ — 2h30 à 4h

1h30

Départ : Office de Tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer

Distance : boucle de 30 km

Difficultés :
- traversées du pont Sylvéréal et de la D570 au niveau de Pioch Badet
- se renseigner sur les horaires du Bac du Sauvage à l'office de tourisme

Parc naturel régional de Camargue

6 Entre le bac du Sauvage et Cacharel
Les Saintes-Maries-de-la-Mer

Comment vous y rendre

• Rendez-vous à l'Office de Tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer, avenue Van Gogh.

De l'**Office de Tourisme** 1, prenez l'avenue Van Gogh (D38) sur votre gauche en direction d'Aigues-Mortes. Longez la mer, le port et les arènes qui accueillent régulièrement des courses camarguaises. Traversez le hameau de Dromar. Après 6 km, prenez à gauche pour emprunter le **Bac du Sauvage** 2 (se renseigner sur les horaires du bac à l'Office de Tourisme). Poursuivez la route D85 en direction d'Aigues-Mortes. Traversez le canal de Peccais et au croisement, prenez à droite direction Arles sur la D58 (⚠ Attention route dangereuse). Traversez le pont de **Sylvéréal** 3.
400m après le pont, tournez à droite sur la petite route (direction S33) et traversez **Astouin** 4. Au croisement, prenez à droite puis 500m après, prenez à gauche (D38b). Au «Y» continuez la route légèrement sur la gauche en direction de **Pioch-Badet** 5. Au carrefour du hameau, (⚠ Attention route dangereuse) traversez la D570 pour prendre la D85a en direction Arles - Pioch-Badet par la **route de Cacharel**. Pendant dix kilomètres, longez sur la gauche les étangs de Consecanière puis de l'Impérial.

Variante possible en passant par les **Cabanes de Cambon** 6 sur la D38.

Roselières

Les étangs des Impériaux et du Malagroy

Classés Réserve départementale, les étangs des Impériaux et du Malagroy ont été acquis par le Conseil général des Bouches-du-Rhône en 1964 pour protéger ces milieux naturels fragiles (2770 hectares) qui abritent de nombreuses espèces d'oiseaux limicoles (barges, chevaliers, bécasseaux…), et de canards (colverts, siffleurs, sarcelles d'hiver…) attirés par l'importante faune d'invertébrés.

Domaine de Méjanes

Le Domaine de Méjanes est une ancienne demeure fortifiée des Templiers du XIIIe siècle, dont une partie des bâtiments date du XIe siècle. Acquis par Paul Ricard en 1939, le Domaine est maintenant une propriété à vocation agricole et touristique qui permet de découvrir toutes les richesses du milieu naturel camarguais, à pied, à cheval, à VTT ou avec le petit train.

Le guêpier

Le guêpier d'Europe

Dessus brun, dessous vert-bleu, gorge jaune à collier noir, ailes et queue vert olive, on croirait le guêpier échappé d'une volière exotique. Cet oiseau, que vous pouvez apercevoir au printemps et en été, creuse son nid dans les talus ou les berges de canaux. Il est friand de guêpes et d'abeilles, d'où son nom.

Numéros d'urgence

SOS Numéro d'Urgence Européen **112**

Centre anti poison de Marseille **04 91 75 25 25**

15 **18** **17** **3250**

Attention, veuillez consulter la météo avant de partir et éviter de randonner par temps de mistral

Sur le parcours

Bar et restaurant
- Bars et restaurants des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Le Mazet du Vaccarès : 04 90 97 10 79
- Le Méjanes, Domaine de Méjanes : 04 90 97 10 51

Location de vélo
- Le Vélociste (Saintes-Maries-de-la-Mer) : 06 25 32 07 03
- Le Vélo Saintois (Saintes-Maries-de-la-Mer): 04 90 97 74 56
- Domaine de Méjanes : 04 90 97 06 17

A voir
- Etangs du Vaccarès et des Impériaux
- Paysages typiques de la Camargue entre Cacharel et le Mazet du Vaccarès
- Domaine de Méjanes
- Village des Saintes-Maries-de-la-Mer (église et crypte Notre Dame-de-la-Mer)

OFFICE DE TOURISME D'ARLES
Accueil Centre-ville : Bd des Lices – 33 (0)4 90 18 41 20
Accueil Salin-de-Giraud : Rue Tournayre - 33 (0)4 42 86 89 77
Adresse postale : BP21 - 13633 Arles Cedex
E-mail : ot-arles@visitprovence.com
Site internet : www.arlestourisme.com

OFFICE DE TOURISME DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER
5 av Van Gogh – 13460 Saintes-Maries-de-la-Mer
Tél : 33 (0)4 90 97 82 55 / Fax : 33 (0)4 90 97 71 15
E-mail : info@saintesmaries.com
Site internet : www.saintesmaries.com

Crédits photos : Opus Species, , M. Mercier / Parc de Camargue, Hellio&Vaningen

Région Provence Alpes Côte d'Azur — Parc naturel régional de Camargue — ARLES 365 — Les Saintes Maries de la Mer, Capitale de la Camargue

Randonnée VTC / VTT / Pédestre **7**

La draille de Méjanes

dite draille des 5 Gorges

VTT ✓ VTC ✓ Vélo ✓ — 3 à 4h

✗ — 6 à 7h

Départ :
- Office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Domaine de Méjanes

Distance : 30 km aller/retour

Difficultés :
- chemin de terre sur les 2/3 du parcours
- piste impraticable par temps de pluie et difficile par temps de mistral

Parc naturel régional de Camargue

7 La draille de Méjanes dite draille des 5 Gorges

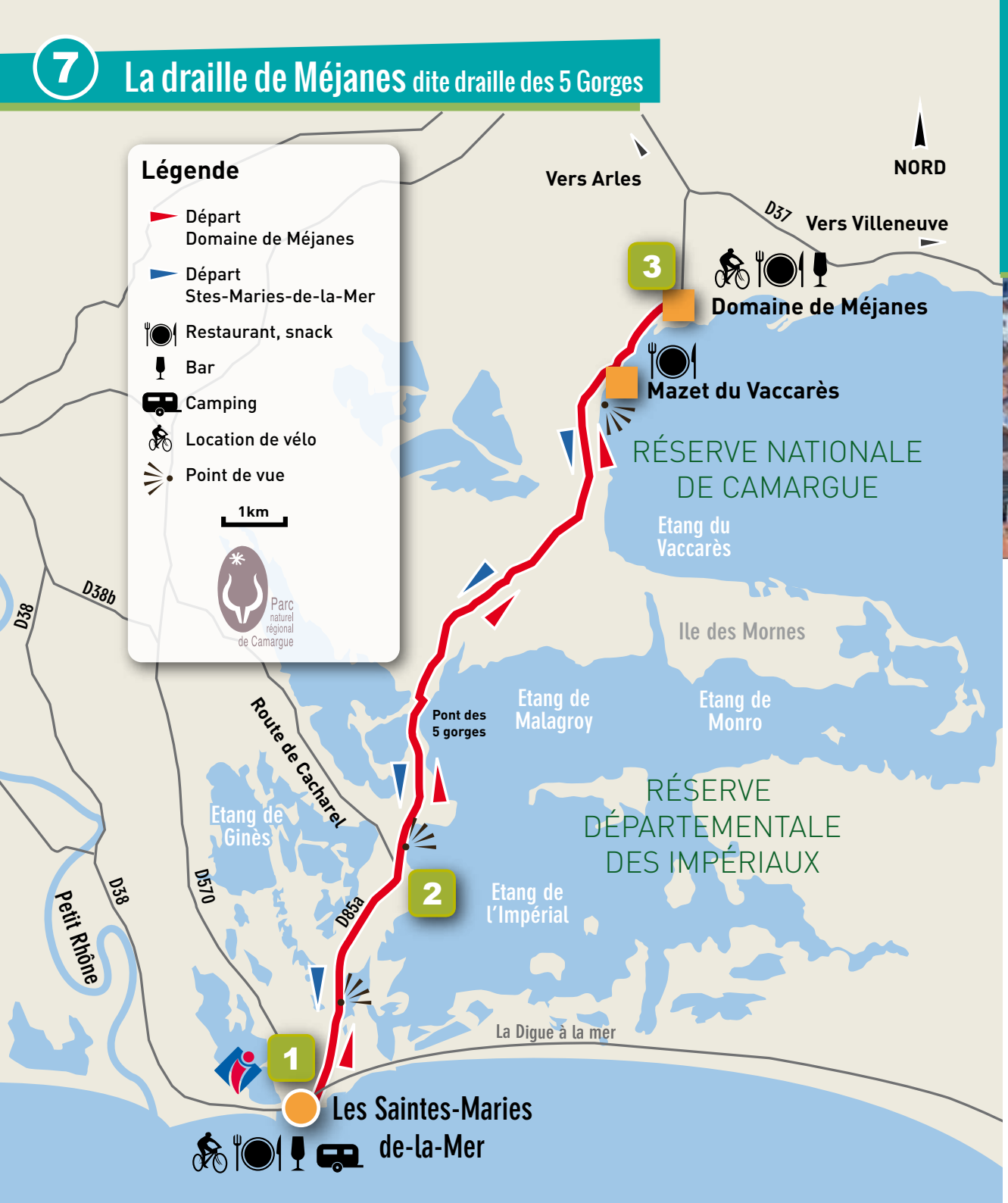

Comment vous y rendre

- **Aux Saintes-Maries-de-la-Mer :** se rendre à l'Office de Tourisme, Avenue Van Gogh
- **Au Domaine de Méjanes :** pour rejoindre le Domaine de Méjanes, prendre la D570 qui relie Arles et les Saintes-Maries-de-la-Mer, au croisement près d'Albaron, prendre la D37 en direction de Salin-de-Giraud et suivre les indications Domaine de Méjanes

Les Saintes-Maries-de-la-Mer

Au départ des Saintes-Maries-de-la-Mer :

1 Au départ de l'**Office de Tourisme** sur l'avenue Van Gogh, traversez le village en direction de la route de Cacharel (D85a).
2 Après 4 km, juste avant le Mas de Cacharel, empruntez la **piste de Méjanes** sur la droite. Un chemin de terre de 11 km vous amène jusqu'au **Domaine de Méjanes** 3.
En longeant l'étang du Vaccarès, vous découvrirez la faune et la flore de la Réserve nationale de Camargue et des paysages typiques de la Camargue.

Au départ du Domaine de Méjanes :

Prenez le parcours en sens inverse.

La Capelière

La Réserve nationale de Camargue a été créée en 1927 par la Société Nationale de Protection de la Nature, pour protéger les espèces animales et végétales. Elle s'étend sur un territoire de 13 117 hectares dont une grande partie est formée par l'étang du Vaccarès. La Capelière est le point d'accueil de la Réserve. Vous y trouverez sentiers de découverte, expositions, documentations...

Le moustique

Il existe 40 espèces de moustiques mais seulement 10 espèces piquent. Les femelles récupèrent dans le sang humain des protéines nécessaires à la maturation de leurs oeufs. Le moustique est gênant pour l'homme mais il s'avère très utile à de nombreuses espèces : libellules, poissons, hirondelles, chauve-souris… qui s'en nourrissent. Il est donc un maillon indispensable de la biodiversité de la Camargue.

Les oiseaux migrateurs

Grâce à sa tranquillité et aux ressources alimentaires qui s'y trouvent, la Camargue est un véritable carrefour de voyage pour les oiseaux migrateurs. Deux grandes saisons rythment l'année. Septembre voit arriver d'Europe du Nord et de l'Est les migrateurs transsahariens qui vont vers l'Afrique. En mars, c'est le retour des hivernants d'Afrique. Certaines espèces comme les canards et les passereaux passent l'hiver en Camargue.

Numéros d'urgence

SOS Numéro d'Urgence Européen **112**

Centre anti poison de Marseille **04 91 75 25 25**

15 **18** **17** **3250**

Attention, veuillez consulter la météo avant de partir et éviter de randonner par temps de mistral

Sur le parcours

Hébergement

- Se renseigner auprès des Offices de Tourisme qui vous informeront en fonction de votre point de départ.
- Mas Saint-Bertrand (Salin de Giraud) : 04 42 48 80 69
- Gîte d'étape à Salin de Badon (réservation et retrait des clés à
- La Capelière : 04 90 97 00 97)

Bar et restaurant

Le Mazet du Vaccarès : 04 90 97 10 79
L'Hostellerie, Domaine de Méjanes : 04 90 97 10 10
La Telline (Villeneuve) : 04 90 97 01 75
Bars et restaurants des Saintes-Maries-de-la-Mer, du Sambuc et de Salin-de-Giraud

Location de vélo :

- Le vélociste (Saintes-Maries) : 04 90 97 83 26
- Le Vélo Saintois (Saintes-Maries) : 04 90 97 74 56
- Domaine de Méjanes : 04 90 97 06 17
- Hôtel Longo Maï (Sambuc) : 04 90 97 21 91
- Mas Saint-Bertrand (Salin-de-Giraud) : 04 42 48 80 69

A voir

- Etang du Vaccarès
- Domaine de Méjanes
- La Capelière : 04 90 97 00 97
- Phare de la Gacholle
- Digue à la Mer
- Visite guidée de l'Etang du Fangassier d'avril à septembre : 04 42 86 89 77

OFFICE DE TO URISME D'ARLES
Accueil Centre-ville : Bd des Lices – 33 (0)4 90 18 41 20
Accueil Salin-de-Giraud : Rue Tournayre - 33 (0)4 42 86 89 77
Adresse postale : BP21 - 13633 Arles Cedex
E-mail : ot-arles@visitprovence.com
Site internet : www.arlestourisme.com

OFFICE DE TO URISME DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER
5 av Van Gogh – 13460 Saintes-Maries-de-la-Mer
Tél : 33 (0)4 90 97 82 55 / Fax : 33 (0)4 90 97 71 15
E-mail : info@saintesmaries.com
Site internet : www.saintesmaries.com

Crédits photos : M. Mercier, Vinzi Studio / Parc de Camargue

Région Provence Alpes Côte d'Azur — Parc naturel régional de Camargue — ARLES 365 — Les Saintes Maries de la Mer, Capitale de la Camargue

Randonnée VTC / VTT

8

Le Vaccarès

Tour de l'étang en 2 jours

VTT ✓ VTC ✓ Vélo

2 jours

Départ : Office de Tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer

Distance : boucle de 50 km minimum

Extensions :
- Salin-de-Giraud : + 9 km
- Le Sambuc : + 7,5 km

Difficultés :
- Route fréquentée par les automobilistes (D37)
- Pistes impraticables par temps de pluie et difficiles par temps de Mistral

Parc naturel régional de Camargue

8 Le Vaccarès
Tour de l'étang en 2 jours

Continuez tout droit sur la D37 pendant 8 km en longeant l'**étang du Vaccarès**. Arrêtez-vous au point d'observation du Mas neuf du Vaccarès mis en place par le Parc naturel régional de Camargue. 5 Au croisement de **Villeneuve**, tournez à droite sur le C134 « de Fiélouse » en direction de l'étang du Vaccarès – La Capelière. Au bout de 5 km, vous pouvez emprunter le chemin sur la gauche qui mène à **La Capelière** 6, point d'information sur la Réserve nationale de Camargue. Sinon continuez tout droit, passez devant le **Mas de Fiélouse**, puis **Salin de Badon** (pour accéder au sentier de découverte, demandez l'autorisation à La Capelière, 04 90 97 00 97). 7 Au croisement suivant, continuez tout droit en direction de la digue à la mer. Poursuivez sur la piste jusqu'à l'**observatoire flamant** 8. Empruntez la digue à la mer en direction du **phare de la Gacholle**, piste accessible seulement à pied et à vélo. Vous êtes dans la Réserve naturelle nationale de Camargue. Passez devant le phare et continuez durant 3 km sur les sentiers balisés. 9 Vous pouvez rejoindre la plage en empruntant le chemin à gauche près de l'ancien poste de douanes. Sinon continuez sur la digue à la mer jusqu'au **Pertuis de Rousty** 10. A partir du Pertuis de Rousty, le village des Saintes-Maries-de-la-Mer se trouve à 6 kilomètres.

Comment vous y rendre

- **Aux Saintes-Maries-de-la-Mer :** rendez-vous à l'Office de Tourisme, avenue Van Gogh
- Vous pouvez partir de nimporte quel endroit sur le circuit indiqué. L'itinéraire se faisant sur 2 jours, pensez à réserver un hébergement en fonction de la distance que vous voulez parcourir le premier jour et à vous garer dans un endroit sécurisé.

1 **Aux Saintes-Maries-de-la-Mer, au départ de l'Office de Tourisme** sur l'avenue Van Gogh, traversez le village en direction de la **route de Cacharel** (D85a). 2 Après 4 km, juste avant le Mas de Cacharel, empruntez la piste de Méjanes sur la droite. Un chemin de terre de 11 km vous amène jusqu'au **Domaine de Méjanes** 3. Passez devant le Domaine de Méjanes et rejoignez la D37. 4 Au panneau « cédez le passage », tournez à droite sur la D37 (⚠ restez vigilants, route dangereuse et fréquentée par les automobilistes).

Extensions

- **Extension vers le Sambuc (+7,5 km):** au niveau du Mas de Fielouse, prenez à gauche le C136. Au croisement de la D36, prenez à gauche jusqu'au hameau.
- **Extension vers Salin-de-Giraud (+9 km):** au croisement 7 prenez à gauche la direction du Mas Saint-Bertrand sur la D36c, puis suivez Salin-de-Giraud.

Envolée de flamants

Flamants roses

Emblème de la Camargue, le flamant rose doit en partie sa couleur au carotène contenu dans sa nourriture. Dès le printemps, les flamants nichent en colonie, le mâle et la femelle couvent à tour de rôle l'unique œuf déposé dans un nid de boue. Gris à la naissance, le jeune flamant sera capable de voler vers 10 semaines et prendra sa couleur rose vers 3 ans.

Salin-de-Giraud

Créé à la fin du XIXème siècle pour loger les employés des usines Péchiney et Solvay, Salin-de-Giraud a de ce fait une architecture caractéristique des cités ouvrières. Chacune des deux sociétés a bâti sa cité, ses infrastructures, faisant appel à une importante main d'œuvre étrangère, italienne, arménienne ou grecque.

Tables saunantes

L'exploitation du sel

L'exploitation du sel remonte à l'Antiquité mais elle a pris une tournure industrielle au XIXème siècle avec l'installation de l'usine Péchiney. Aujourd'hui, c'est la compagnie des Salins du Midi qui exploite le site. L'eau est prélevée en mer de mars à septembre et circule par pompage dans différents bassins avant d'être dirigée vers les tables saunantes. Saturée en sel, l'eau s'évapore sous l'action du vent et du soleil, provoquant ainsi la cristallisation du sel. Ce dernier est récolté entre fin août et début octobre avant d'être utilisé pour le déneigement et la fabrication de produits industriels.

Numéros d'urgence

SOS Numéro d'Urgence Européen **112**

Centre anti poison de Marseille **04 91 75 25 25**

15 **18** **17** **3250**

Attention, veuillez consulter la météo avant de partir et éviter de randonner par temps de mistral

Salins - Salin-de-Giraud

Sur le parcours

Bar et restaurant
- Restaurant la Camargue : 04 42 86 88 52
- Restaurant Les Saladelles : 04 42 86 83 87
- Bar des sports : 04 42 86 81 15
- Bar de l'amitié : 06 82 70 01 58
- Restaurant Chez Germaine : 04 86 63 60 05
- Mas Saint-Bertrand : 04 42 48 80 69

Location de vélo
- Mas Saint-Bertrand (Salin-de-Giraud) : 04 42 48 80 69
- Restaurant Chez Germaine (Salin-de-Giraud) : 04 86 63 60 05
- Station-service du Bois Sacré (Salin-de-Giraud) : 04 90 58 93 03

A voir
- Village de Salin-de-Giraud
- Visite guidée de l'étang du Fangassier d'avril à septembre : 04 42 86 89 77
- Point de vue du sel

OFFICE DE TOURISME D'ARLES
Accueil Centre-ville : Bd des Lices – 33 (0)4 90 18 41 20
Accueil Salin-de-Giraud : Rue Tournayre - 33 (0)4 42 86 89 77
Adresse postale : BP21 - 13633 Arles Cedex
E-mail : ot-arles@visitprovence.com
Site internet : www.arlestourisme.com

Crédits photos : Opus Species, P.Daniel, E. Vialet, BGN / Parc de Camargue - Office de Tourisme d'Arles

Région Provence Alpes Côte d'Azur — Parc naturel régional de Camargue — ARLES 365

Randonnée VTC / VTT / Pédestre **9**

Circuit des Flamants roses et du Sel

VTT ✓ VTC ✓ Vélo ✓ — 3h30 à 5h

Voiture ✗ — 5h à 6h

Départ : Office du tourisme de Salin-de-Giraud

Distance : 29 km

Extension plage de Piémanson : + 23 km aller/retour

Difficultés :
- piste impraticable par temps de pluie
- difficile par temps de mistral

Parc naturel régional de Camargue

9 Circuit des flamants roses et du sel

Comment vous y rendre

Rendez-vous à Salin-de-Giraud. Dans le village, au feu tricolore continuez tout droit puis prenez la 1ère à droite direction centre-ville. L'Office de Tourisme est situé rue Tournayre, 150m avant les arènes.

Au départ de l'**Office de Tourisme de Salin-de-Giraud** 1, rejoignez la D36 en direction d'Arles. Faites 1 km puis tournez à gauche en direction de l'étang du Vaccarès 2. Au premier croisement, tournez à gauche en direction de la **Bélugue** 3. Au bout de la route, empruntez le chemin de terre sur votre droite 4 jusqu'au gabarit voiture en béton situé devant les **ruines de Tourvieille** (tour datant de 1607) 5. Continuez la piste sur 5 km jusqu'à la **barrière blanche à rayures rouges du Symadrem** 6. Passez la barrière, vous êtes maintenant sur la digue à la mer qui est accessible seulement à pied et à vélo. Longez **l'étang du Fangassier** (sur votre droite) et **l'étang de Galabert** (sur votre gauche) jusqu'à la deuxième barrière du Symadrem. Passez la barrière et continuez tout droit vers la cabane de **l'observatoire flamant** 7. Suivez le chemin puis la route jusqu'au prochain croisement 8 et tournez à droite sur la D36c en direction du Mas Saint-Bertrand. Restez sur la route principale puis tournez à droite pour revenir vers Salin-de-Giraud.

Extension jusqu'à la plage de Piémanson

11,5 km, soit 23 km aller/retour si vous allez jusqu'à la plage
Reprenez la route jusqu'à la plage de Piémanson (D36d). Vous pouvez choisir jusqu'à 3 possibilités d'extension : **le point de vue du sel, le domaine de la Palissade, la plage de Piémanson.**

• De Salin-de-Giraud au point de vue du sel
2 km soit 4 km aller/retour
A 2 km de Salin, en empruntant la voie vélo qui longe la D36d sur la gauche, vous trouverez sur votre droite un point de vue 9. Cette butte artificielle vous permettra de découvrir le paysage depuis un point haut ce qui est très rare en Camargue. Vous pourrez admirer le paysage façonné par l'homme : les tables saunantes utilisées pour récolter le sel et les camelles, alignements de petites collines qui permettent de le stocker.

• Du point de vue du sel au domaine de la Palissade
6 km soit 12 km aller/retour
10 Cet espace naturel, est un des derniers non endigué de Camargue. Naturellement et régulièrement soumis aux invasions du fleuve et de la mer il présente un intérêt écologique tout à fait particulier. Protégé par le Conservatoire du Littoral, ce domaine est ouvert de façon réglementé au public.

• Du domaine de la Palissade à la plage de Piémanson
6,5 km soit 13 km aller/retour
11 Cette plage, dernier espace terrestre du delta, vous frappera par son immensité. La plage de Piémanson n'est qu'une toute petite partie de ce cordon littoral de 40 km entre l'embouchure du Rhône et les Saintes-Maries-de-la-Mer. La largeur de cette plage atteint souvent 250m et parfois plus de 500m : c'est un spectacle rare.

La naissance de Salin-de-Giraud

Vers la fin du XIXème siècle, l'implantation des usines Péchiney et Solvay, spécialisées dans l'exploitation du sel, a contribué à la naissance de Salin-de-Giraud. Auparavant, des moines cisterciens s'y sont installés provisoirement au XIIème siècle mais ce n'est qu'au milieu du XIXème siècle que 5000 ha furent aménagés par la société Henri Merle et la société Solvay lui emboîta le pas. Les mains d'œuvre locales, italiennes, arméniennes et grecques furent mises à contribution pour exploiter le sel. Ces communautés sont toujours présentes aujourd'hui avec l'entreprise des Salins du Midi.

Bac de Barcarin

La traversée du Rhône

La traversée du Rhône fut possible dès 1933 grâce à un premier bac à treuil. Mais ce dernier fut détruit pendant la seconde guerre mondiale. Le nouveau bac diesel n'entra en action qu'en 1955. Un bac ferroviaire pour le transport du sel a été crée en 1957. Le quatrième et le cinquième bac de Barcarin furent installés en 1987 et 2012 permettant la traversée actuelle d'une rive à l'autre du fleuve.

Le coron Solvay

Le coron Solvay a été construit entre 1896 et 1902 par la société belge ayant importé son modèle architectural de briques rouges. Ce modèle reproduisit la hiérarchie de l'entreprise de la maison du directeur aux bandes de maisons ouvrières. L'entreprise imprégnée de paternalisme construisit pour ses employés un hôpital, un groupe scolaire, un bureau de poste, un cinéma, un terrain de sport, des arènes ainsi que le Cercle Solvay.

Habitations

Numéros d'urgence

SOS Numéro d'Urgence Européen **112**

Centre anti poison de Marseille **04 91 75 25 25**

15 **18** **17** **3250**

Attention, veuillez consulter la météo avant de partir et éviter de randonner par temps de mistral

Arènes de Salin-de-Giraud

Sur le parcours

Bar et restaurant
- Restaurant la Camargue : 04 42 86 88 52
- Restaurant Les Saladelles : 04 42 86 83 87
- Bar des sports : 04 42 86 81 15
- Bar de l'amitié : 06 82 70 01 58
- Restaurant Chez Germaine : 04 86 63 60 05

Location de vélo
- Restaurant Chez Germaine : 04 86 63 60 05
- Station service du Bois Sacré : 04 90 58 93 03
- A 8 km - Mas Saint Bertrand : 04 42 48 80 69

A voir
- L'église du village
- L'église orthodoxe
- L'église de Barcarin
- Le quartier Solvay, coron du sud
- Les arènes du village
- Le kiosque Badin

OFFICE DE TOURISME D'ARLES
Accueil Centre-ville : Bd des Lices – 33 (0)4 90 18 41 20
Accueil Salin-de-Giraud : Rue Tournayre - 33 (0)4 42 86 89 77
Adresse postale : BP21 - 13633 Arles Cedex
E-mail : ot-arles@visitprovence.com
Site internet : www.arlestourisme.com

Crédits photos : Opus Species, M. Mercier / Parc de Camargue, J.P. Boeuf

Région Provence Alpes Côte d'Azur — Parc naturel régional de Camargue — ARLES 365

Randonnée Vélo / VTC / VTT / Pédestre **10**

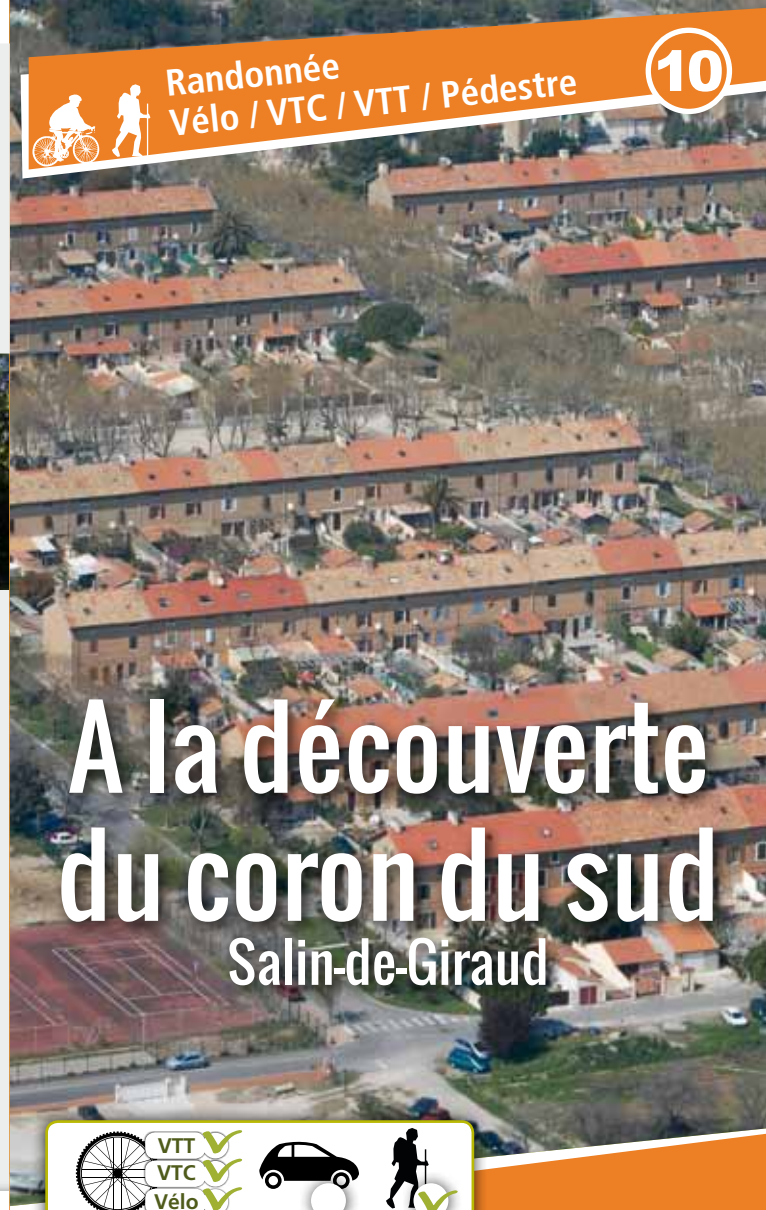

A la découverte du coron du sud

Salin-de-Giraud

VTT ✓ VTC ✓ Vélo ✓ 0h30 à 1h — 1h30

Départ : Office de Tourisme de Sain-de-Giraud

Distance : 6 km

Difficulté : aucune

Parc naturel régional de Camargue

10 A la découverte du coron du sud
Salin-de-Giraud

Comment vous y rendre

Rendez-vous à Salin-de-Giraud. Dans le village, au feu tricolore continuez tout droit puis prenez la 1ère à droite direction centre-ville. L'Office de Tourisme est situé rue Tournayre, 150m avant les arènes.

Eglise othodoxe - Salin-de-Giraud

Eglise de Barcarin

Depuis l'**Office de Tourisme** 1, prenez à droite sur le boulevard de la Gare, et passez devant la **place des Gardians** 2. Au rond-point, prenez à gauche direction Gendarmerie. Passez devant l'**Eglise** du village 3 et entrez dans le **quartier Péchiney**. Continuez sur le boulevard de la Camargue jusqu'à la **place Adrien Badin** 4. Après le kiosque à musique, prenez à gauche rue du Jeu de Mail puis tout droit au rond-point jusqu'à l'**Eglise grecque orthodoxe** 5.

Revenez sur vos pas, longez les écoles, traversez ensuite la **place des Gardians** pour atteindre le **quartier Solvay** 6.

Au stop sur le boulevard des arènes, prenez à droite et continuez jusqu'à la rue Mireille 7. Au bout de la rue, tournez à gauche pour remonter vers la rue Pierre Tournayre puis tournez à gauche rue de Provence. Au bout de celle-ci, traversez vers les **arènes** 8 et prenez la première rue à droite. Au croisement, prenez à gauche, continuez jusqu'au panneau de sortie Salin-de-Giraud puis tournez à droite direction quartier de Barcarin. Au niveau de l'**Eglise de Barcarin** 9, empruntez sur la droite la digue ouvrant sur le fleuve. 10 Un chemin à droite vers l'ancienne plate-forme de chargement Solvay vous permet de rejoindre le village. Vous reviendrez à l'**Office de Tourisme** par le **parc du Bois Sacré** 11 (sur la gauche) et les arènes.

L'embouchure du Rhône

La formation du delta du Rhône, au fil des siècles, a façonné l'aspect de son embouchure. Les fortes crues de 1711 ont créé le lit actuel du fleuve. Le passage des bateaux maritimes et fluviaux du Rhône à la mer se fait par le canal Saint-Louis grâce à une écluse. L'embouchure du Rhône est accessible à partir de la plage Napoléon en marchant en direction du nord-ouest (2h).

La Tour Saint-Louis

Cette tour quadrangulaire de 15m de haut et de 9,65m de large a été construite avec le calcaire blanc des carrières de Beaucaire ou de Fontvieille qui arrivait par bateau. La Tour est bâtie sur deux niveaux surmontée d'une terrasse fortifiée avec un parapet crénelé. Construite en 1737 sur les berges du Rhône, sa visite vous permet d'apprécier la plus grande collection ornithologique de Camargue, des expositions temporaires et une vue imprenable à 360° sur l'embouchure du Rhône, le canal Saint Louis, la Ville et les marais salants.

La ripisylve

Les milieux camarguais sont très fortement marqués par le sel et seuls les bords du fleuve et ses bourrelets alluviaux échappent à cette influence et développent une végétation beaucoup plus luxuriante. Ce bois, que l'on nomme ripisylve, regroupe peupliers blancs, frênes et ormes. Les bords du fleuve sont colonisés par des amorphes, des scirpes, des roseaux, et les iris des marais.
Ce milieu abrite également de nombreuses espèces d'oiseaux ou de mammifères qui y trouvent refuge.

Numéros d'urgence

SOS Numéro d'Urgence Européen **112**

Centre anti poison de Marseille **04 91 75 25 25**

15 **18** **17** **3250**

Attention, veuillez consulter la météo avant de partir et éviter de randonner par temps de mistral

Sur le parcours

Bar et restaurant

- Bars et restaurants de Salin-de-Giraud
- Bars et restaurants de Port-Saint-Louis-du-Rhône

(Les spécialités culinaires tournent autour des poissons et des fruits de mer avec la moule de Carteau. Renseignez-vous à l'Office de Tourisme)

Location de vélo

- Station-service du Bois Sacré (Salin-de-Giraud) : 04 90 58 93 03
- Capitainerie (Port-Saint-Louis-du-Rhône) : 04 42 86 39 11
- Office de Tourisme (Port-Saint-Louis-du-Rhône) : 04 42 86 01 21 (en haute saison)

A voir

- Traversée du Grand Rhône avec le bac de Barcarin
- Découverte du bois François
- Visite de la Tour Saint Louis
- Passage de l'écluse du Rhône à la mer

OFFICE DE TOURISME
DE PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE
Tour Saint Louis – Quai Bonnardel
13230 Port-Saint-Louis-du-Rhône
Tél : 33 (0)4 42 86 01 21 / Fax +33 (0)4 42 86 09 77
E-mail : contact@portsaintlouis-tourisme.fr
Site internet : www.portsaintlouis-tourisme.fr

OFFICE DE TOURISME D'ARLES
Accueil Centre-ville : Bd des Lices – 33 (0)4 90 18 41 20
Accueil Salin-de-Giraud : Rue Tournayre - 33 (0)4 42 86 89 77
Adresse postale : BP21 - 13633 Arles Cedex
E-mail : ot-arles@visitprovence.com
Site internet : www.arlestourisme.com

Crédits photos : Opus Species, M. Mercier / Parc de Camargue - OT Port-Saint-Louis

Randonnée
Vélo / VTC / VTT / Pédestre

11

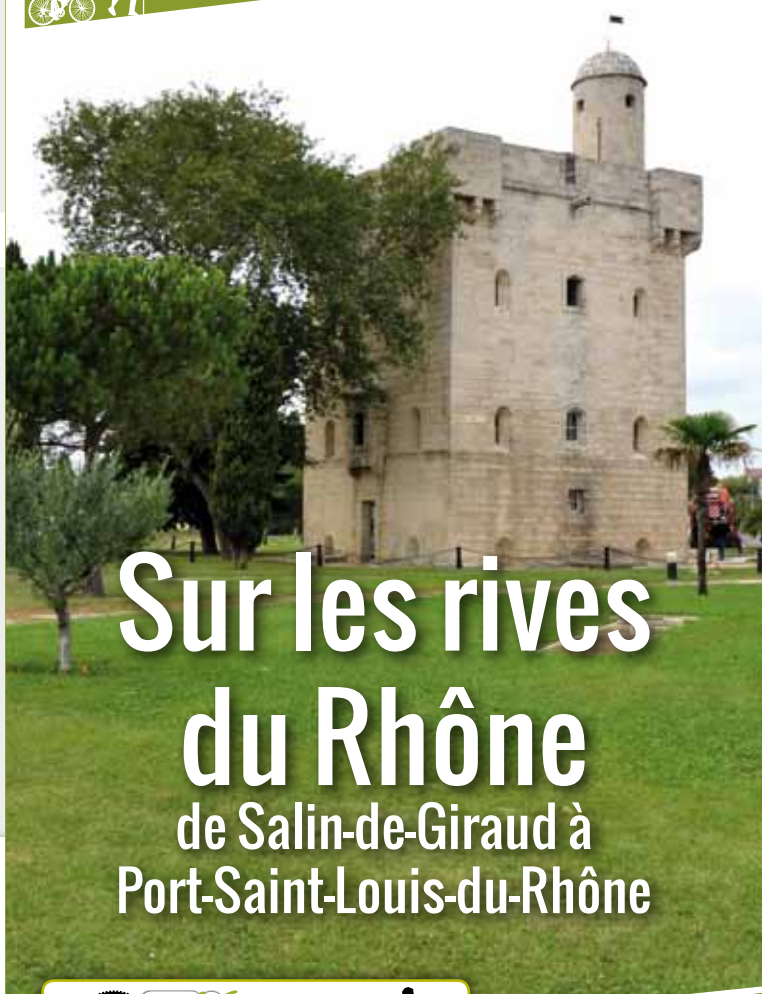

Sur les rives du Rhône

de Salin-de-Giraud à Port-Saint-Louis-du-Rhône

VTT ✓ VTC ✓ Vélo ✓ — 1h30 à 3h

✗ — 3h à 4h

Départ :
- Office de tourisme de Salin-de-Giraud
- Office de tourisme de Port-Saint-Louis-du-Rhône

Distance : 18 km aller /retour

Extension Plage Napoléon : + 15 km aller/retour

Difficulté : aucune

Parc naturel régional de Camargue

11 Sur les rives du Rhône : de Salin-de-Giraud à Port-Saint-Louis-du-Rhône

Extension Plage Napoléon

Pour se rendre à la Plage Napoléon depuis la Tour Saint-Louis, empruntez le tronçon de l'itinéraire cyclable ViaRhôna. Vous circulez alors entre eau douce du Rhône et eau salée de la Méditerranée. La longue plage de sable fin permet aux plus courageux de se baigner et d'observer l'embouchure.

Comment vous y rendre

- **De Salin-de-Giraud :** se rendre à l'Office de Tourisme, place Tournayre
- **De Port-Saint-Louis-du-Rhône :** se rendre à l'Office de Tourisme, Tour Saint-Louis

Point de vue de la Tour Saint-Louis

Au départ de Salin-de-Giraud :

De l'**Office de Tourisme** de Salin-de-Giraud **1**, rejoignez la route principale D36 et suivez la direction du **Bac de Barcarin** **2**. Franchissez le Rhône grâce au bac, gratuit pour les cyclistes et les piétons. Sur l'autre rive du Rhône, dès la sortie du bac, un petit chemin à droite vous conduit sur la digue **3**. Empruntez les pieds de digue et longez le domaine du Bois François. A l'arrivée sur **Port-Saint-Louis-du-Rhône**, passez les deux barrières rouges et blanches puis empruntez le chemin sur votre droite qui rejoint le parcours sportif de la ville. Empruntez-le et suivez sur votre gauche les indications «parcours santé». Vous traversez alors le circuit sportif du **Bois François** tout en longeant les bords du Rhône. Au niveau d'une clairière parsemée de tamaris, poursuivez à droite et empruntez un petit chemin en sous-bois. Suivez le chemin principal et à la patte d'oie, **4** prenez le sentier qui part le plus à gauche. Après 250 mètres, vous débouchez sur **le port Abri du Rhône** **5** qui permet aux petits bateaux de trouver un mouillage protégé avant l'embouchure. Continuez de longer les bords du Rhône (espaces de pique-nique) et rejoignez la promenade à vélo en bordure du Rhône **«les allées du Rhône»** jusqu'à la **Tour Saint-Louis** qui abrite l'Office de Tourisme **6**.

Au départ de Port-Saint-Louis-du-Rhône :

Prenez le parcours en sens inverse

La maison et les entrepôts Bonnardel

Construits par la Compagnie générale de navigation dans les années 1880, les entrepôts accueillent une maison d'habitation, des ateliers de réparation navale, des ateliers de ferronnerie, des bureaux pour les compagnies fluviales et des magasins. Aujourd'hui privés, les bâtiments appartiennent à l'inventaire général du patrimoine culturel et sont la preuve concrète de l'essor qu'a connu la ville avec la construction du Canal Saint-Louis.

La conserverie Ferrigno

Entreprise familiale de pêche en Méditerranée depuis 3 générations, c'est la seule conserverie française de poissons de la façade méditerranéenne. (Visites guidées organisées en juillet et août, voir l'Office de Tourisme).

Les ports à sec Navy Services et Napoléon

La ville de Port-Saint-Louis-du-Rhône compte 6 ports. Les 2 ports à sec offrent un total de 3200 places à sec en fonction de la taille des bateaux et plus de 200 anneaux de mouillage pour les visiteurs. Port-Saint-Louis-du-Rhône est située entre la Corse et les Baléares, c'est un point de départ idéal. L'embouchure du Rhône est une véritable porte vers l'Europe du Nord.

Numéros d'urgence

SOS Numéro d'Urgence Européen **112**

Centre anti poison de Marseille **04 91 75 25 25**

15 **18** **17** **3250**

Attention, veuillez consulter la météo avant de partir et éviter de randonner par temps de mistral

Cabanon

Sur le parcours

Bar et restaurant

- Bars et restaurants de Port-Saint-Louis-du-Rhône
(Les spécialités culinaires tournent autour des poissons et des fruits de mer avec la moule de Carteau. Renseignez-vous à l'Office de Tourisme)

Location de vélo

- Office de Tourisme de Port-Saint-Louis : 04 42 86 01 21
(Haute saison estivale)
- Capitainerie (Port-Saint-Louis) : 04 42 86 39 11

A voir

- Visite de la Tour Saint Louis
- Maison et les entrepôts Bonnardel
- Ports à sec Navy Services et Napoléon
- Conserverie Ferrigno
- Parcs conchylicoles
- Plage de Carteau : observation des sports nautiques
- Observation de la faune et la flore de Camargue

OFFICE DE TOURISME
DE PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE
Tour Saint Louis – Quai Bonnardel
13230 Port-Saint-Louis-du-Rhône
Tél : 33 (0)4 42 86 01 21 / Fax +33 (0)4 42 86 09 77
E-mail : contact@portsaintlouis-tourisme.fr
Site internet : www.portsaintlouis-tourisme.fr

Crédits photos : OT de Port-Saint-Louis, Conserverie Ferrigno

Randonnée
VTT/VTC/Vélo
Voiture / Pédestre

12

La ville entourée d'eau

Port-Saint-Louis-du-Rhône

VTT ✓ VTC ✓ Vélo ✓ 1h

0h20

2h

Départ : Office du tourisme de Port-Saint-Louis-du-Rhône

Distance : 7 km

Extension Plage Carteau : + 2 km aller/retour

Difficulté : difficile par temps de mistral

12 Port-Saint-Louis-du-Rhône la ville cerclée d'eau

Comment vous y rendre

• **Office de Tourisme de Port-Saint-Louis,** se rendre devant la Tour Saint-Louis. Parking à proximité.

1 De la **Tour Saint-Louis**, prenez la **rue Pasteur** et rejoignez le **quai Bonnardel**. Vous passez alors du Rhône à la Méditerranée comme le faisaient les marchandises au 19ème siècle. Sur les quais vous pouvez apercevoir une sculpture en forme de coquillage, la maison et les entrepôts Bonnardel. Continuez sur la droite.

2 Franchissez les 2 eaux grâce à l'**écluse**, puis empruntez la piste cyclable qui longe le **canal Saint-Louis**. Vous pouvez alors observer la Camargue et les aménagements des bords du Canal Saint-Louis construit sur l'ordre de Napoléon III en 1864. A la fin de la ligne droite, vous arrivez au **Port Navy Services**.

3 Au croisement, vous avez la possibilité de rejoindre la **plage de Carteau** **6** en tournant à gauche sur la piste cyclable, ou de poursuivre votre chemin en continuant tout droit hors de la piste cyclable. 800 mètres après, vous arrivez face au canal qui dessert **la conserverie de poissons Ferrigno, les mas conchylicoles et le port Napoléon**.

4 Prenez à droite, vous pouvez observer les nombreux mas de détroquage, reflet de l'importance de la conchyliculture à Port-Saint-Louis.

5 Continuez de longer les mas puis le **Port Napoléon**. Rejoignez le rond-point où vous retrouvez la piste cyclable qui vous ramène à la **Tour Saint-Louis** par les berges du Rhône.

Extension Plage de Carteau

Parcs à moules de Carteau

2 km aller/retour

6 Si vous empruntez l'extension jusqu'à la plage de Carteau, vous serez au cœur de l'anse de Carteau : haut-lieu méditerranéen de production de coquillages et de la fameuse moule de Carteau. La moule de Carteau est réputée pour sa qualité et sa fraicheur. Elle est grosse, charnue et gouteuse car elle est ensoleillée et ne subit pas les marées. Une cinquantaine d'exploitants produit environ 3000 tonnes/an, ce qui classe Port-Saint-Louis-du-Rhône au premier rang des producteurs du département et représente près de 10 % de la production nationale.

Le pont Van Gogh

Le pont d'origine, thème de l'un des tableaux les plus célèbres de Vincent Van Gogh, peint en 1888, était situé plus près du centre-ville, sur le Canal d'Arles à Bouc. Il fut remplacé dans les années 1930 par un pont en béton, lequel fut détruit en 1944, lors des bombardements. Le pont Van Gogh actuel, identique à celui que connut le peintre, provient de Port-de-Bouc et a été transféré ici en 1960. Entièrement restauré, son mécanisme fonctionne parfaitement. » (Arles, Musées, Monuments, Promenades, Editions du Patrimoine, 2001.)

Saumoduc

L'itinéraire croise une conduite de type gazoduc ou saumoduc qui alimente la zone industrielle et portuaire de Fos-sur-Mer. Un saumoduc est une canalisation destinée à transporter de la saumure, c'est-à-dire de l'eau salée. Les saumoducs sont généralement des canalisations industrielles, amenant la saumure depuis des lieux de production (marais salants, cavités salines, mines de sel gemme…) vers des usines de transformation.

Sentier aménagé

Les Marais du Vigueirat

Les Marais du Vigueirat, propriété du Conservatoire du littoral, s'étendent sur 1200 ha dont 919 ha classés en Réserve naturelle nationale. Ce domaine permet l'observation de nombreuses espèces animales et la découverte de paysages variés avec des prairies et bois inondés, des sansouires, des vastes plans d'eau et la plus grande roselière protégée de Camargue. 15 km de sentiers (dont un sentier éco-responsable unique en France) vous permettront de découvrir à pied ou en calèche, en visite libre ou guidée, cet espace naturel exceptionnel.
www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org

Numéros d'urgence

SOS Numéro d'Urgence Européen **112**

Centre anti poison de Marseille **04 91 75 25 25**

15 **18** **17** **3250**

Attention, veuillez consulter la météo avant de partir et éviter de randonner par temps de mistral

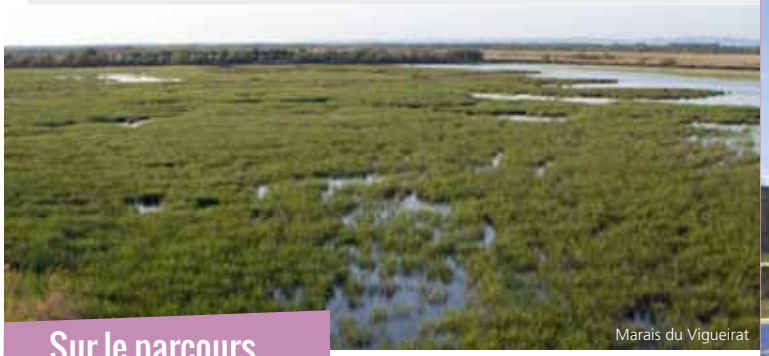

Marais du Vigueirat

Sur le parcours

Bar et restaurant
- Buvette des Marais du Vigueirat (en saison)

Location de vélo
- Europbike (Arles) : 06 38 14 49 50
- Hôtel Régence (Arles) : 04 90 96 39 85
- 1Vloc (Arles) : 09 52 61 56 82
- Holiday Bikes (Arles) : 04 90 52 07 27
- Taco and Co (Arles) : 06 50 29 60 00
- Cyclourisme (Arles) : 07 70 38 08 13

A voir
- Pont Van Gogh
- Rives du Rhône
- Marais du Vigueirat : 04 90 98 70 91

OFFICE DE TOURISME D'ARLES
Accueil Centre-ville : Bd des Lices – 33 (0)4 90 18 41 20
Accueil Salin-de-Giraud : Rue Tournayre - 33 (0)4 42 86 89 77
Adresse postale : BP21 - 13633 Arles Cedex
E-mail : ot-arles@visitprovence.com
Site internet : www.arlestourisme.com

Crédits photos : MSucReev, Marais du Vigueirat, OT Arles

Région Provence Alpes Côte d'Azur — Parc naturel régional de Camargue — ARLES 365

Randonnée VTT/ VTC

13

Du Pont Van Gogh aux Marais du Vigueirat

VTT ✓ VTC ✓ Vélo

3h à 4h

Départ : Pont Van Gogh à Arles

Distance : 38 km aller/retour

Difficultés :
- difficile par temps de mistral dans le sens retour Marais du Vigueirat - Arles
- carrefour dangereux à Mas Thibert

Parc naturel régional de Camargue

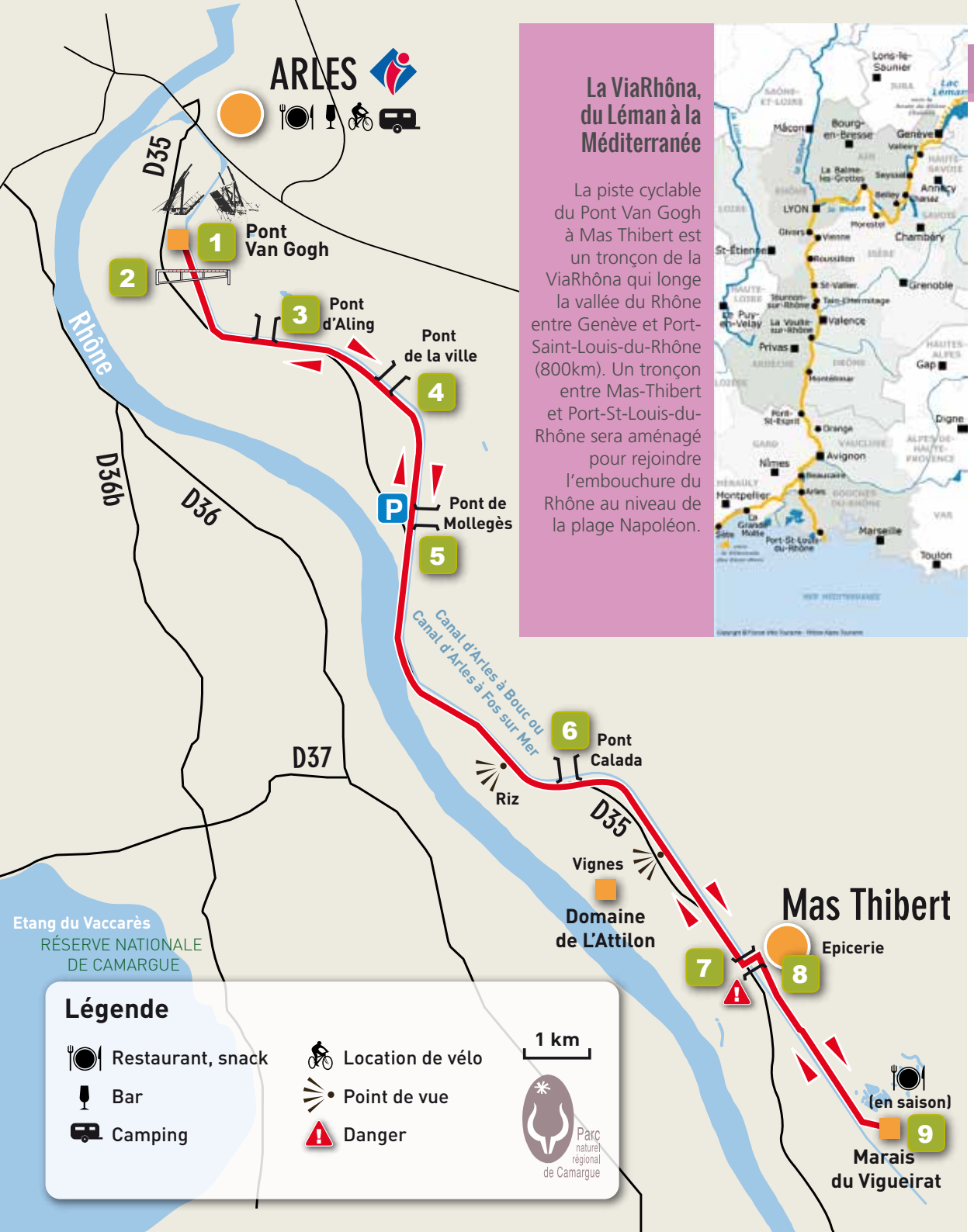

La ViaRhôna, du Léman à la Méditerranée

La piste cyclable du Pont Van Gogh à Mas Thibert est un tronçon de la ViaRhôna qui longe la vallée du Rhône entre Genève et Port-Saint-Louis-du-Rhône (800km). Un tronçon entre Mas-Thibert et Port-St-Louis-du-Rhône sera aménagé pour rejoindre l'embouchure du Rhône au niveau de la plage Napoléon.

13 Du Pont Van Gogh aux Marais du Vigueirat

Comment vous y rendre

- **De l'Office de Tourisme d'Arles** situé Boulevard des Lices, prenez la voie vélo qui passe devant le kiosque à musique, longez le Bd Clémenceau, traversez le parking Sixte Quenin, franchissez le pont du canal d'Arles à Bouc et longez le canal (qui doit toujours rester sur votre gauche) en empruntant toujours la voie vélo jusqu'au pont Van Gogh.
- **De l'Auberge de Jeunesse** : stationnement gratuit le long de l'avenue du Maréchal Foch en bordure du stade Fournier. Pratiquement en face l'Auberge de Jeunesse, en bordure de la rue Germaine Richier, l'ancienne voie SNCF a été aménagée en voie vélo. Un panneau indique la direction du pont Van Gogh. Juste après l'ancien pont SNCF, rejoignez à gauche la piste cyclable qui longe le canal d'Arles à Bouc jusqu'au pont Van Gogh .

Depuis le **Pont Van Gogh** 1, prenez en direction du sud la **voie vélo "Arles Mas-Thibert du Léman à la Méditerranée"** qui longe le canal d'Arles à Bouc. Cet itinéraire est une ancienne voie de chemin de fer réhabilitée. Passez la barrière 2. 1,5 km après le Pont Van Gogh vous arrivez au **pont d'Aling** 3. Toutes les distances restantes jusqu'à vos prochains points de repères sont affichées : 4 **pont de la Ville** à 4,5 km, 5 **pont de Mollèges** à 6,5 km, 6 **pont Calada** à 12 km. 7 A 15,3 km, arrivée au pont à l'entrée de **Mas-Thibert** sur la D24. (⚠ Carrefour dangereux). Prenez à gauche le pont qui traverse le canal d'Arles à Bouc. 8 Roulez 200m et prenez la deuxième route à droite avant le château d'eau en direction des Marais du Vigueirat. Traversez le village et continuez tout droit jusqu'au bureau d'accueil du site. L'itinéraire fléché de 3,5 km se termine sur les 2 derniers km par une piste faiblement caillouteuse. 9 Arrivée aux **Marais du Vigueirat.**

Au km 41,5, quand vous êtes arrivés au **Pont Van Gogh**, prenez en direction d'Arles vers le Nord. Après 100m suivez la **direction du BOATEL** (Hôtel restaurant fluvial), passez entre les rochers et prenez le chemin de halage stabilisé pendant 1,2 km. Continuez tout droit sur la route goudronnée pendant 300m jusqu'au stop. Au Stop, traversez la route sur votre gauche pour prendre le chemin gravillonné qui vous permettra de rejoindre le passerelle métallique face à vous (ancienne voie de chemin de fer) qui enjambe la route que vous venez de quitter (Suivez le balisage vélo en direction des **Alyscamps et du centre ville**). Roulez 500m, au km 44, après avoir passé les deux rochers au bout du chemin au stop, prenez à droite. Puis 50m après, traversez la route et prenez à gauche **rue du Maréchal Foch** (passez devant l'**Auberge de Jeunesse**). Le stade Fournier est à votre droite. Au bout de la rue, au stop, prenez à droite en continuant à longer le stade Fournier en empruntant l'**avenue du maréchal Lyautey** 19. Au feu tricolore, allez tout droit, franchissez le pont qui enjambe le canal. Traversez la **zone commerciale de Fourchon** : en passant devant Géant Casino, Carnivor, Mr Bricolage, le centre de tri de la poste. Au km 46,5, passez sous le pont de la voie de chemin de fer. Roulez 250m, et au niveau de MASSA Pneus, prenez le **CR des Arcades** 20 (voie vélo) en direction de Pont de Crau. A la fin du chemin, après avoir franchi les deux barrières métalliques, continuez la voie Vélo, passez sous les arcades de l'aqueduc. Au feu tricolore au km 47,5, coupez la route à gauche en direction de « salle polyvalente » en empruntant la **route Coste Basse** 21. Au 3ème feu tricolore, prenez à gauche la **route de Barbegal** (à 7 km) 22, passez devant l'hôtel du « Mas de la Roseraie » et continuez tout droit jusqu'au carrefour puis prenez la direction de **Fontvieille** (à 11 km).

Alpilles

Crau

Camargue

Le triangle d'or de la biodiversité

Le Pays d'Arles a la particularité d'être composé de 3 espaces naturels protégés d'exception : le **Parc naturel régional des Alpilles** qui est un véritable concentré de « Provence » avec ses paysages façonnés par l'homme, ses villages anciens et son art de vivre ; la **Réserve naturelle de la Crau**, dernière steppe d'Europe occidentale qui abrite de nombreuses bergeries antiques et le **Parc naturel régional de Camargue**, vaste zone humide dans le delta du Rhône qui possède une grande richesse biologique et une culture identitaire forte.

Numéros d'urgence

SOS Numéro d'Urgence Européen **112**

Centre anti poison de Marseille **04 91 75 25 25**

15 **18** **17** **3250**

Attention, veuillez consulter la météo avant de partir et éviter de randonner par temps de mistral

Marais de Capeau

Sur le parcours

Bar et restaurant
- Bars et restaurants à Arles, Fontvieille et Raphèle
- Ferme auberge (Barbegal) : 04 90 54 63 69
Réservation obligatoire

Location de vélo
- Europbike (Arles) : 06 38 14 49 50
- Hôtel Régence (Arles) : 04 90 96 39 85
- 1Vloc (Arles) : 09 52 61 56 82
- Holiday Bikes (Arles) : 04 90 52 07 27
- Taco and Co (Arles) : 06 50 29 60 00
- Cyclourisme (Arles) : 07 70 38 08 13

A voir
- Moulin de Daudet
- Aqueduc romain de Barbegal et vestiges de la meunerie romaine
- Château de Barbegal (Chambres d'hôtes)
- Mas Baracan (vin du pays d'Arles) : 04 90 96 40 05
- Nid de cigognes au Haras d'Anibert
- Pont Van Gogh

OFFICE DE TOURISME D'ARLES
Accueil Centre-ville : Bd des Lices – 33 (0)4 90 18 41 20
Accueil Salin-de-Giraud : Rue Tournayre - 33 (0)4 42 86 89 77
Adresse postale : BP21 - 13633 Arles Cedex
E-mail : ot-arles@visitprovence.com
Site internet : www.arlestourisme.com

Crédits photos : F. Rabemanjara / Parc de Camargue, Parc des Alpilles, Office de tourisme d'Arles, Réserve naturelle des Coussouls de Crau

Randonnée VTC / VTT

14

Alpilles Crau Camargue

Diversité des espaces naturels

VTT ✓ VTC ✓ Vélo

5h à 8h

Départ : Office de Tourisme de Fontvieille

Distance : 59 km

Difficultés :
- longueur du parcours
- plusieurs routes dangereuses à franchir
- difficile par temps de mistral

Parc naturel régional de Camargue

14 Alpilles, Crau, Camargue
Diversité des espaces naturels

Comment vous y rendre

Depuis Arles, prenez la N570 en direction d'Avignon, puis bifurquer sur la D17 en direction de Fontvieille. A Fontvieille prenez à droite la D33 en direction de Raphèle. L'Office de Tourisme est situé à 200m sur votre gauche ; stationnez-vous sur le parking près de l'Office de Tourisme.

Au départ de l'**Office de Tourisme** 1 remontez la D33 dans le sens Raphèle Moulès jusqu'au **Moulin de Daudet** 2 situé à 400m. Montez la colline et redescendez jusqu'au carrefour de la D82 3 situé à 2,5 km. Faites un détour à gauche jusqu'à l'**aqueduc romain de Barbegal** et aux vestiges de la **meunerie romaine** 3bis. Revenez sur la D33 (direction Raphèle-Moulès), et passez devant le **château de Barbegal** (sur votre gauche) 4. Au km 3,9 juste après le château, prenez la D33b en direction de **Pont de Crau** et Arles. Après 6,6 km prenez à gauche la **VC46 draille du Mas de Fallet** 5 en direction du **Mas Baracan** (Vin du Pays d'Arles) . Roulez 500m et juste après Mas de Baracan (km 7,3) 6 prenez à droite la **VC45 draille de Baracan**. Après 600m d'un agréable chemin de terre suivi de 800m de chemins gravillonnés, au stop, allez tout droit toujours plein ouest. Au km 9,3, continuez à gauche (laissez le chemin du Pin à droite).

Au km 9,7, passez au pied de l'antenne-relais de télévision. Roulez encore 2,8 km pour rejoindre le **chemin de Margaillan**. Empruntez-le jusqu'à son intersection 7 avec le chemin de Fallet au km 10,5. Prenez en direction de Pont de Crau. Roulez 200m 8 et prenez à gauche en épingle à cheveux, la **rue de l'Agasse**. Roulez à nouveau 200m 9 – ⚠ – et traversez la D83 (km 11) en prenant à gauche, en face la **VC54 dite de Servannes**. Au km 12,3 au «cédez le passage» du CR de l'ormeau, allez tout droit, continuez sur la VC54 dite de Servannes.

10 Au km 13,1 au carrefour avec le CT dit de Bigard, continuez à droite sur la route goudronnée. Au km 13,7, coupez la **VC55 de Boussicaud**. Au km 14,2 continuez à droite sur la **VC54 de Servannes** (ne prenez pas le CR de Soulier).Entre les km 14,5 et 15,5 profitez de la magnifique vue sur les Alpilles tout en traversant les prés de la Crau humide. 11 Au km 15,7 – ⚠ – coupez la D33 et continuez en face. Au km 16,5 vous franchissez le **pont de Servannes**. Une fois le pont franchi en restant toujours à droite, parcourez 300m et 12 tournez à droite (plein sud) sur la **VC58 de Bellombre**, vers Raphèle. Après 2 km vous arrivez sur la N453 ⚠ au km 18. Prenez à droite 13 et traversez tout le village de Raphèle en direction d'Arles – Pont de Crau. Au km 20, 14 après environ 2 km, à la sortie du village, après être passé devant l'église, prenez à votre gauche la **D33 - D83d**, dite route de la gare en direction de **Mas-Thibert**. Empruntez le pont qui franchit la N113, et continuez tout droit (⚠ route dangereuse). 500m après le bas du pont, sur votre droite, à l'angle du **haras d'Anibert** (km 20,9), arrêtez-vous pour observer un des rares nids de cigogne présents en Camargue. Après le haras, roulez 2,5 km (à droite très belle vue sur les marais où il y a toujours des taureaux et des chevaux Camargue). Après le Petit Beyne au km 23,4, prenez à droite la **VC 66** 15.

A ce carrefour un grand panneau indique que vous rentrez dans le territoire du Parc naturel régional de Camargue. Faites presque 4 km en passant devant les Mas l'Espinard, Blanc, Tapie St-léger et de l'Hoste, au km 27,2 prenez à droite le **C65 du Calada** 16 en direction d'Arles. 300m après le Mas de l'Hoste au km 27,2 prenez à droite (nord-ouest) en direction du **pont du poissonnier**, puis traversez successivement 3 ponts jusqu'au 3ème dit **pont de Mollégès** 17 (au km 28,9) qui franchit le canal d'Arles à Bouc. Immédiatement après le pont deux possibilités s'offrent à vous (**Voir fiche N°13**) :

- Soit vous prenez à droite et vous rejoignez Arles par le **pont Van Gogh** 18 situé à 6,5 km. Arrivé au km 35 il vous restera 12km pour regagner Fontvieille.
- Soit vous prenez à gauche et vous rejoignez **Mas-Thibert** situé à 9,4km et les **Marais du Vigueirat.**

Pour le retour vers Fontvieille, voir au dos du document ...